

**GUIDE
DE L'ÉTUDIANTE
ET DE L'ÉTUDIANT
EN LICENCE DE
PSYCHOLOGIE**

2026-2027

PREAMBULE.....	5
LEXIQUE.....	6
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	8
1. Calendrier universitaire.....	8
2. Le planning.....	8
3. Correspondance électronique – messagerie des étudiants.....	8
4. Inscriptions administrative et pédagogique.....	9
5. Le tutorat d'accompagnement.....	11
6. Les stages obligatoires en L3 (pas de stage en L1 et L2).....	12
7. Les relations internationales.....	15
8. Étudiants en situation de handicap.....	16
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE UFR DE PSYCHOLOGIE.....	18
Direction.....	18
Gestion – Communication.....	18
Secrétariats Pédagogiques De Licence.....	19
Responsables pédagogiques et Référents.....	20
PRÉSENTATION DE LA LICENCE.....	21
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES.....	23
1. Principes clés.....	23
2. Examens.....	27
3. Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2026-2031 – UFR Psychologie.....	31
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE.....	35
LICENCE 1 – SEMESTRE 1.....	36
Description des enseignements du semestre 1.....	37
UE 01 : Fondamentaux de la Psychologie 1.....	37
UE01EC1 : Introduction à la psychologie sociale.....	37
UE01EC2 : Introduction aux neurosciences.....	38
UE01EC3 : Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie.....	39
UE 02 : Concepts et méthodes en psychologie 1.....	40
UE02EC1 : Histoire de la psychologie et épistémologie.....	40
UE02EC2 : Initiation aux méthodologies qualitatives et quantitatives.....	40
UE02-EC3 : M2E Accompagnement à la méthode du travail universitaire et documentaire.....	41
UE 3 : Approfondissements disciplinaires 1.....	42
UE03EC1a : Identité sociale.....	42
UE03EC1b : Norme sociale et idéologie.....	43
UE03EC2 : Introduction à la neuropsychologie et aux techniques d'investigation du système neurocognitif.....	44
UE03EC3 : Introduction aux nosographies des troubles mentaux.....	45
UE 4 : Compétences transversales 1.....	46
UE04EC1 : Anglais pour psychologues 1.....	46
UE04EC2 : EC Découverte.....	47
LICENCE 1 – SEMESTRE 2.....	48
Description des enseignements du semestre 2.....	49
UE 05 : Fondamentaux de la Psychologie 2.....	49
UE05EC1 : Introduction à la psychologie cognitive.....	49

UE05EC2 : Introduction à la psychologie ergonomique et à l'ergonomie.....	50
UE05EC3 : Introduction à la psychologie du développement.....	51
UE 06 : Méthodes en psychologie 1.....	52
UE06EC1 : Techniques d'observation et analyse des données.....	52
UE06EC2 : Enquête : questionnaires et échelles.....	52
UE 7 : Approfondissements disciplinaires 2.....	53
UE07EC1 : Approfondissement en psychologie cognitive 1.....	53
UE07EC2 : Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (1).....	54
UE07EC3a : Facteurs motivationnels et émotionnels en contexte scolaire.....	54
UE07EC3b : Développement socio-cognitif : transitions de l'adolescence aux âges adultes.....	55
UE 8 : Compétences transversales 2.....	56
UE08EC1 : Lire et écrire le monde.....	56
UE08EC2 : EC libre.....	57
LICENCE 2 – SEMESTRE 3.....	58
Description des enseignements du semestre 4.....	59
UE09 – Fondamentaux en psychologie 3.....	59
UE09EC1 : Perception, Attention et Mémoire.....	59
UE09EC2 : Santé et enjeux contemporains : approches ergonomiques.....	60
UE09EC3 : Domaine du développement au cours de la petite enfance et de l'enfance.....	61
UE10 – Concepts et méthodes en psychologie 2.....	62
UE10EC1 : Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 1.....	62
UE10EC2 : Production scientifique : rédaction, présentation et diffusion des connaissances.....	63
UE11 – Approfondissement disciplinaire 3.....	64
UE11EC1 : Approfondissement en psychologie cognitive 2.....	64
UE11EC2 : Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (2).....	64
UE11EC3a : Interactions sociales et développement cognitif à l'adolescence.....	65
UE11EC3b : Développement socio-émotionnel.....	66
UE12 – Compétences transversales 3.....	66
BPN-DBE7EX01 – UE12EC2 Compétences numériques (PIX).....	66
UE12EC2 – EC libre (au choix).....	68
LICENCE 2 – SEMESTRE 4.....	69
Description des enseignements du semestre 4.....	70
UE13– Fondamentaux en psychologie 4.....	70
UE13EC1 : Influence sociale.....	70
UE13EC2 : Neurosciences comportementales.....	71
UE13EC3 : Sémiologie et psychopathologie de l'adulte.....	71
UE14– Concepts et méthodes en Psychologie 2.....	73
UE14EC1 : Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 2.....	73
UE14EC3 : M3P L2 – « Les métiers de la psychologie : rencontre avec les professionnel-le-s ».....	74
UE15– Approfondissement disciplinaire 4.....	74
Approfondissement en psychologie sociale au choix (EC1a ou EC1b).....	74
UE15EC1a : Stéréotypes et exclusion sociale.....	74
UE15EC1b : Cognition sociale et jugement.....	75
Approfondissement en neurosciences au choix (EC2a ou EC2b).....	76
UE15EC2 : Vieillesse cérébrale et endocrinien.....	76
UE15EC2b : Fonctions sensorielles.....	77

UE15EC3 : Sémiologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.....	78
UE15- Compétences transversales 4.....	79
UE16EC1 : UE16 EC1 Anglais pour Psychologues 2.....	79
UE16EC2 : Transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS).....	80
LICENCE 3 – SEMESTRE 5.....	81
Description des enseignements du semestre 5.....	83
UE17- Fondamentaux en psychologie 5.....	83
EC disciplinaire en psychologie sociale au choix (EC1a ou EC1b).....	83
UE17EC1a : Psychologie sociale de la santé.....	83
UE17EC1b : Psychologie sociale du travail.....	84
UE17EC2 : Analyse de l'activité située.....	85
UE17EC3 : Troubles du développement et des apprentissages.....	86
UE18- Pratiques professionnelles et de recherche en psychologie.....	87
UE18EC1 : Projet Tutoré 1 : construction du projet avec rendu.....	87
UE18EC2 : M3P-L3 : Construction de son projet professionnel.....	88
UE19- Posture professionnelle en psychologie.....	88
UE19EC1 : Déontologie et éthique en psychologie : fondements et applications.....	88
UE19EC2 : Méthodologie et techniques de l'entretien de recherche en psychologie.....	89
UE20- Ouvertures 5.....	90
UE20EC1 : Tremplin Master.....	90
UE20EC2 : Anglais pour Psychologues 3.....	90
LICENCE 3 – SEMESTRE 6.....	92
Description des enseignements du semestre 6.....	93
UE21- Fondamentaux en psychologie 6.....	93
EC disciplinaire en psychologie cognitive au choix (EC1a ou EC1b).....	93
UE21EC1a : Raisonnement et prise de décision.....	93
UE21-EC1b : Processus langagiers.....	93
UE21EC2 : Neuropsychologie cognitive et fonctionnelle.....	94
UE21EC3 : Analyse du fonctionnement psychopathologique.....	95
UE21EC4 : Projet Tuteuré 2 : réalisation du projet.....	96
UE22- Méthodes en psychologie et positionnement professionnel.....	97
UE22EC1 : Analyse de données textuelles et verbales en psychologie : méthodes et applications.....	97
UE22EC2 : Méthodes des tests.....	97
UE22EC2 : Développer ses compétences relationnelles.....	98
UE23- Agir en tant que professionnel de la relation à autrui.....	99
UE23EC1 : EC Libre.....	99
UE23EC2 : Expérience Pro (suivi de stage).....	100
RESTEZ CONNECTÉ-E-S !.....	101

PREAMBULE

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR de Psychologie de l'Université Paris 8 !

(Note : L'UFR de Psychologie dispense un enseignement présentiel. Ce guide ne concerne donc pas les étudiants de l'Institut d'Enseignement à Distance qui doivent consulter le site de l'IED et les documents qui s'y trouvent).

Parmi toutes les nouvelles connaissances que vous devrez acquérir, les premières concernent le fonctionnement de l'enseignement universitaire, avec ses codes et ses abréviations, dont le lexique ci-après vous donnera une première approche.

Ce document contient tout ce que vous devez savoir dès votre inscription à l'université et tout au long de votre cursus de licence.

Il est impératif de bien lire ce guide, et de vous y référer aussi souvent que nécessaire.

Les informations qui y figurent sont toutefois le reflet des données de la rentrée 2026, qui sont susceptibles de faire l'objet d'évolutions au cours de l'année.

Les espaces Moodle dédiés à chaque année de la licence constituent des sources d'information plus dynamiques et complémentaires à ce guide.

Par ailleurs, ce guide ne saurait être considéré comme contractuel.

LEXIQUE

ABI : absence injustifiée à un examen.

ABJ : absence justifiée à un examen.

AJAC : Ajourné Autorisé à Continuer. Statut des étudiants qui n'ont pas validé l'intégralité des EC d'une année, mais qui ont capitalisé suffisamment d'ECTS pour s'inscrire dans l'année suivante. (voir détails dans la rubrique Examens / Jury).

CC : contrôle continu. Plusieurs évaluations ont lieu en cours de semestre ou d'année pour constituer la note finale dans un enseignement.

CT : contrôle terminal. Une seule évaluation a lieu, en fin de semestre.

DEF : défaillant à un examen. Statut de l'étudiant inscrit qui n'a pas de note finale (soit aucune note, soit seulement une partie du contrôle continu).

EC : élément constitutif d'UE. Concrètement, il s'agit d'un enseignement, qui aura lieu sur un horaire régulier de votre planning, et qui donnera lieu à une note finale qui figurera sur le relevé de note. La validation de chaque EC permet d'obtenir les ECTS qui lui sont associés.

ECTS : European Credit Transfer System. Il s'agit d'un système de crédits associés à chaque EC et UE. Ce système de transfert est constitué d'unités de comptes qui permettent de valider des enseignements suivis en France ou dans un autre pays européen, ou de valider les acquis de l'expérience. Lorsqu'un EC ou une UE sont validés, les ECTS qui lui sont associés sont capitalisés. Pour obtenir sa licence, il faut obtenir 180 ECTS à raison de 30 par semestre.

IA : Inscription administrative. Elle est obligatoire et à renouveler chaque année. Elle permet d'être affilié au régime de Sécurité Sociale Étudiante et permet d'obtention d'un certificat de scolarité. Elle est gérée par le service de scolarité de l'Université.

IP : Inscription pédagogique. Gérée par les secrétariats pédagogiques, elle est automatique pour la plupart de vos enseignements de psychologie (sauf les EC au choix), mais nécessite certaines démarches pour suivre certains enseignements en dehors de l'UFR (tel que PIX, Anglais, EC libre).

LMD : Licence Master Doctorat. Système d'organisation de l'enseignement

universitaire, comportant 3 niveaux successifs : la Licence (3 ans, = 6 semestres), le Master (2 ans, = 4 semestres) et le Doctorat (3 ans minimum).

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences. Document officiel qui précise les règles d'évaluation (contrôle continu/terminal, compensation, etc.) pour toute la licence. Il est mis à jour chaque année et disponible sur le site de l'UFR.

Promo (ou Groupe ou Planning) : en Licence, les étudiants de chaque niveau (L1, L2 et L3) sont assignés à un groupe, nommé par une couleur, dont le planning est fixe. Les étudiants de L1 sont répartis parmi 6 groupes, ceux de L2 et L3 parmi 4 groupes.

Session d'examen : période pendant laquelle se déroulent les examens relatifs à chaque semestre d'étude. Une première session d'examen a lieu à la fin de chaque semestre, et une de session, dite de "seconde chance" ou de rattrapage, a lieu en fin d'année pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire en cours. Les sessions d'examen ne sont pas organisées selon les plannings des cours, mais selon un planning commun aux différents groupes d'une année.

UE : Unité d'Enseignement. Les enseignements ou EC de chaque semestre sont regroupés en UE, en fonction de leur cohérence pédagogique (cf. descriptif des enseignements de chaque semestre). Une UE regroupe au minimum 2 EC. A la fin de chaque semestre, la note associée à une UE correspond à la moyenne des notes obtenues aux différents EC qui la composent. Si une note a été obtenue à chaque EC d'une UE et si leur moyenne est supérieure ou égale à 10, alors l'UE est validée et les ECTS qui lui sont associés (somme des ECTS des EC constitutifs) sont acquis.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Une UFR regroupe des enseignants-chercheurs dont les spécialités relèvent d'un même domaine, et du personnel administratif. L'UFR de Psychologie regroupe plusieurs laboratoires de recherche et détermine la pédagogie des différents diplômes proposés.

VAC : Validation d'acquis. Dispositif permettant de faire reconnaître des acquis antérieurs (formations suivies, expériences professionnelles ou personnelles) pour être dispensé de certains enseignements. Les VAC sont octroyées par la commission pédagogique et sont définitives. A distinguer des dispenses, qui ne sont valables que pour l'année en cours.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire fixe les dates de début et de fin des cours pour chacun des semestres d'une année universitaire, les semaines d'examens de première et de deuxième session, ainsi que les semaines de tenue des jurys de diplômes. Il est mis à jour et voté tous les ans.

Le calendrier universitaire est disponible sur le site de l'UFR dans la rubrique Formation/Scolarité/Calendrier universitaire et planning (<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/calendrier-universitaire>).

A noter que le calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des contraintes sanitaires, sociales ou pédagogiques.

2. Le planning

Le planning (ou emploi du temps) présente les créneaux horaires (jour et heure) de chacun des cours de la licence ainsi que la salle où se déroule l'enseignement. Un planning est élaboré pour chacun des semestres.

Il vous sera envoyé par email par vos gestionnaires (sur votre messagerie étudiante) et sera mis en ligne sur l'espace Moodle.

3. Correspondance électronique – messagerie des étudiants

Tous les étudiants de Paris 8 bénéficient d'une messagerie (avec une adresse spécifique : prénom.nom@etud.univ-paris8.fr) : c'est en quelque sorte la boîte mail professionnelle d'étudiant.

- Vous devez **obligatoirement** dès votre inscription activer **votre messagerie P8** à l'aide des identifiants obtenus avec vos certificats de scolarité.
- Pour cela : se rendre sur la page <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

- Durant toute la durée des études, vous devez consulter cette messagerie très régulièrement pour recevoir l'ensemble des informations pédagogiques et administratives de la part de l'Université et des gestionnaires de l'UFR de Psychologie.
- Vous devez obligatoirement utiliser cette adresse électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) lorsque vous envoyez un courriel aux gestionnaires administratifs et aux enseignants.
- Dans chacun de vos e-mails, vous devez impérativement rappeler vos coordonnées complètes : Nom, Prénom, numéro d'étudiant, niveau (L1 ; L1/L2 AJAC ; L2 ; L2/L3 AJAC ou L3) ainsi que votre groupe.

IMPORTANT : Veillez à bien mémoriser votre identifiant et votre mot de passe. Néanmoins, en cas de perte du mot de passe, il est toujours possible de refaire cette procédure à l'aide de ces mêmes informations.

En cas de problème, merci d'écrire à mailadmin@univ-paris8.fr

4. Inscriptions administrative et pédagogique

Inscription administrative

L'inscription administrative est la première étape obligatoire pour être autorisé à suivre les cours et se présenter aux examens. Elle se fait en premier lieu *via* le site web de l'Université et est ouverte de début juillet à mi-septembre pour la Licence. Pour les étudiants admis en L2 ou L3 par les commissions d'accès ou via le portail Études en France, l'inscription administrative n'est possible qu'après avoir reçu du secrétariat de votre formation votre confirmation d'admission.

L'inscription administrative sera effective après l'édition du certificat de scolarité (qui intervient après paiement des frais d'inscription et production des pièces justificatives).

Cette inscription administrative est obligatoire pour suivre les cours et pouvoir passer les examens.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique correspond à l'inscription dans les cours (ou EC, ou enseignements). Le cursus s'articule autour de deux types de cours : ceux dispensés par l'UFR de Psychologie et des cours externes à l'UFR (EC

libres, Anglais pour psychologues, compétences numériques, etc.).

- **Enseignements de l'UFR de Psychologie**

L'inscription dans les cours de Psychologie ne nécessite pas de démarches de la part de l'étudiant. Les étudiants sont répartis dès la rentrée dans des groupes ayant des noms de couleur, et ils sont par conséquent automatiquement inscrits aux cours de psychologie correspondant à leur groupe. Chaque étudiant doit suivre les cours de son planning.

Pour les étudiants AJAC (L1/L2 ou L2/L3), vous devrez impérativement valider en priorité le niveau inférieur.

Si toutefois en début d'année vous ne recevez pas de planning de la part du secrétariat, vous devez vous rapprocher de votre gestionnaire sans tarder afin d'en obtenir un.

Attention ! Les enseignants n'inscrivent pas les étudiants à leurs cours.

Aucune note ne peut être prise en considération pour les EC où l'inscription pédagogique (IP) n'a pas été réalisée. Par exemple, pour les EC au choix, il ne sert à rien de se présenter à l'examen d'un EC lorsqu'on est inscrit dans l'autre EC au choix.

- **Enseignement hors UFR de Psychologie (EC libres, lire et écrire le monde, compétences numériques, langue, etc.)**

- **Inscription aux cours de langues**

Les enseignements de langue ont lieu aux semestres 1, 4 et 5. Ils sont **obligatoires** et leur validation implique **l'assiduité**. Ils sont entièrement gérés par le Centre de Langues (CDL) et ne dépendent pas de l'UFR de Psychologie.

Pré-inscription dans les cours du CDL : <https://moodle.univ-paris8.fr> - (rubrique CDL)

Informations : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/>

- **EC « Compétences numériques et préparation PIX » (L2 – S1)**

Cet enseignement permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Se renseigner et s'inscrire auprès du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) : <http://bapn.univ-paris8.fr>

- **EC libre et découverte** (approche d'une autre discipline, destinée à ouvrir les champs d'apprentissage et à faciliter d'éventuelles réorientations) : Ce cours est à prendre dans d'autres UFR que celle de Psychologie. Pour connaître les EC libres proposés, se rendre sur la page : <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>.

5. Le tutorat d'accompagnement

Responsable du tutorat : Marianne HABIB

Un dispositif de tutorat d'accompagnement est mis en place tout au long de l'année universitaire.

<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/Le-tutorat>

Les étudiants qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un soutien, d'une aide méthodologique ([p.ex.](#) sur la gestion du travail universitaire ou la recherche bibliographique) ou encore recevoir un certain nombre d'informations concernant la recherche bibliographique, la vie étudiante, le système universitaire, les candidatures en Master...

N'hésitez pas à aller les voir ou à visiter leurs réseaux sociaux (Moodle, Instagram, Facebook).

Bureau A266, Bâtiment A, 2ème étage

E-mail : tutorat.psychologie@univ-paris8.fr

Moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/course/view.php?id=7638>

Clé : TutoratPsy

Facebook : Tutorat UFR psychologie – Paris 8

Instagram : tutoratpsychoparis8

6. Les stages obligatoires en L3 (pas de stage en L1 et L2)

Responsable des stages : Sophie HENRY

Objectifs pédagogiques :

Le stage de Licence 3 a pour objectif l'observation d'une pratique professionnelle en rapport avec les relations humaines et l'intégration du stagiaire à la vie institutionnelle. Ce stage doit constituer l'occasion pour les étudiants de développer une réflexion psychologique à partir de l'observation d'une activité sociale, à mettre en lien avec leur formation en psychologie.

Durée et période du stage :

Les étudiants devront obligatoirement effectuer un stage de terrain d'une durée minimum de 110 heures en L3 sur l'année universitaire (septembre à mai). Les conventions seront signées, validées et archivées jusqu'au 30 Avril. Il faut prévoir la date de début du stage en fonction de la durée d'un mois pour les signatures de la convention.

Les cours sont prioritaires. Il n'est pas possible de réaliser son stage sur des horaires de cours.

Aucun cours de L3 n'est programmé le jeudi afin de laisser la possibilité de réaliser le stage ce jour-là. Les pauses pédagogiques des deux semestres, les vacances et les périodes après les examens du 1er semestre (intersemestre) ou du 2nd semestre (mois de mai) sont des périodes possibles (voir calendrier). Le stage doit être terminé le 31 mai.

Lieux de stage :

Le stage peut être effectué dans diverses structures : institutions, entreprises, associations... La présence d'un psychologue au sein de la structure d'accueil n'est pas obligatoire. L'étudiant contacte le lieu d'accueil en fonction de l'approche qu'il souhaite approfondir. Quelques exemples de lieux de stage (liste non exhaustive) :

- Structures en rapport avec l'enfance (foyers, écoles, collèges, CMPP, IME, IMP, PMI, ASE, crèches etc.) ; tous services infanto-juvéniles.
- Grandes entreprises, banques, assurances, cabinets de recrutement et de consultants, services d'aide juridique, services de ressources humaines, France Travail, services publics, etc.

- Institutions de soins (hôpitaux généraux, hôpitaux spécialisés, cliniques, foyers, CMP, CMPP, ESAT), associations d'aide aux victimes, associations caritatives ou humanitaires, maisons de retraite etc.

IMPORTANT : Les stages auprès des psychologues libéraux ne sont pas autorisés.

Il est possible de réaliser plusieurs stages dont la durée cumulée est de **110h minimum**.

Le stage d'observation doit faire l'objet d'une convention tripartite dont les modalités seront indiquées ci-après (l'étudiant, l'université et l'organisme d'accueil).

Le suivi de stage (présence obligatoire aux cours) :

Le stage fait l'objet d'un double encadrement par un praticien-tuteur(trice) de stage et un enseignant psychologue, référent pédagogique de stage.

L'étudiant doit obligatoirement suivre un cours de suivi de stage à l'Université.

Le suivi de stage est un cours annuel dont le volume horaire est fixé à 15 heures. **La présence aux cours est obligatoire et rentre en compte dans sa validation.**

Lors de la supervision, les étudiants sont amenés à élaborer des outils d'observation de l'activité et à réfléchir sur le lien existant entre la théorie en lien avec la formation en psychologie et la pratique professionnelle.

Des conseils de lecture en fonction du terrain de stage sont donnés par l'enseignant, référent de stage. La tenue d'un « journal de bord » peut être recommandée.

La validation :

La validation du stage s'effectue sur la base de l'assiduité aux cours, d'une convention archivée (signée et tamponnée), de la remise de l'attestation de fin de stage, de la fiche d'évaluation de l'activité du stagiaire et d'un rapport de stage.

La convention de stage :

Le stage fait l'objet d'une convention établie entre l'Université Paris 8 et le lieu d'accueil (convention à remplir sur votre e-p8). La convention doit être signée par les différentes parties – l'étudiant, l'UFR et la structure d'accueil, **impérativement avant le début effectif du stage.** Pour qu'elle soit

recevable, vous devez être assujetti à la sécurité sociale et couverte pendant la période du stage par une assurance de responsabilité civile.

→ **La procédure pour créer et faire signer sa convention est dématérialisée, c'est-à-dire entièrement en ligne.** Vous pouvez donc la remplir à partir de votre espace P8 (procédure expliquée sur le Moodle du stage L3 et sur le site de l'UFR).

Les contraintes :

Contraintes administratives :

- L'étudiant doit être officiellement inscrit en L3.
- L'étudiant doit remplir en ligne (espace p8) une convention en respectant un délai minimum d'un mois pour sa signature par la direction de l'UFR (en tenir compte pour noter la date du début du stage).

→ Sur l'e-p8 de l'étudiant, créer une convention à remplir en détail : "Commander une nouvelle demande" puis "Envoyer ma demande".

Contraintes pédagogiques :

- Aucune dispense de stage et d'assiduité aux cours de suivi de stage n'est accordée (même en cas d'activité salariée).
- Lorsque l'étudiant est salarié, le stage ne peut pas être effectué sur son lieu de travail. Il est possible en revanche d'effectuer le stage dans un autre service ou institution dépendant du lieu professionnel.
- Le stage ne peut pas être effectué dans un cabinet libéral.
- Il est possible d'effectuer son stage dans un pays étranger, dans le respect des objectifs et démarches pédagogiques mentionnés précédemment. L'étudiant doit se renseigner préalablement sur les modalités d'application d'une convention de stage française dans le pays au sein duquel son stage va s'effectuer. Un délai de plusieurs mois est à prévoir pour ce projet.
- Un stage en laboratoire de recherche est possible, voir les conditions sur le Moodle du cours.

IMPORTANT : Le guide complet des stages est disponible sur le site de

l'UFR de Psychologie (<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/stages>) et sur Moodle : Stages – L3 Psychologie, clé: PSYL3STAGE

7. Les relations internationales

Responsable pédagogique : Anne-Laure DE PLACE
(anne-laure.de-place@univ-paris8.fr)

L'Université Paris 8 et son Service des Relations et de la Coopération Internationales (SERCI) vous permettent, lors de vos études, de suivre un semestre ou une année d'études à l'étranger sans payer de frais de scolarité supplémentaires et en bénéficiant d'une bourse de mobilité, de la deuxième année de Licence jusqu'au Master.

Les différents programmes ainsi que leurs modalités de candidature sont décrits sur le site du SERCI : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilit%C3%A9-d-etudes-> (Erasmus+ pour l'Europe, MICEFA pour l'Amérique du Nord, etc.).

Deux appels à candidatures sont ouverts chaque année, en décembre pour un départ au 1^{er} ou 2^{ème} semestre de l'année suivante, puis en juin pour un départ au 2^{ème} semestre uniquement, pour les destinations n'étant pas complètes suite au premier appel.

La carte des destinations de mobilité accessibles aux étudiants de l'UFR psychologie est consultable en ligne toute l'année :
<https://paris8.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1575/>

La correspondance entre les enseignements proposés par les universités partenaires et le cursus de Paris 8 doit être validée par la responsable pédagogique. Il est donc recommandé de prendre contact avec elle dès le début de votre projet afin d'être accompagné dans le choix de votre destination et la préparation de votre contrat d'études.

L'alliance ERUA, à laquelle appartient l'Université Paris 8, offre également des possibilités de mobilité courte en Europe, notamment à travers des cours intensifs, des écoles d'été et d'autres initiatives proposées par les universités partenaires. Selon les dispositifs, ces mobilités peuvent bénéficier d'un financement spécifique. Les opportunités ouvertes aux étudiants sont régulièrement publiées sur le site d'ERUA :
<https://erua-eui.eu/get-involved/as-a-student/erua-course-catalog/intensive-courses/>

8. Étudiants en situation de handicap

Référente : Sophie MERTZ-JOSSE (sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr)

L'Université Paris 8 est dotée d'un [Service Accueil Handicap](#) vers lequel vous tourner si votre situation nécessite un aménagement de vos études (Maison de l'étudiant - Bureau ME002 - accueil.handicap@univ-paris8.fr). Rapprochez-vous le plus tôt possible du service pour établir un PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap) ou pour son renouvellement, les PAEH devant être renouvelés chaque année et les délais de traitement parfois longs (voir la procédure [ici](#)).

Outre le service accueil handicap, votre référente au niveau de l'UFR de Psychologie est Sophie Mertz-Josse. Un espace Moodle, réservé aux étudiants ayant un PAEH établi par le Service Accueil Handicap pour l'année en cours (ou en cours de renouvellement), est destiné à faciliter la communication entre vous et votre référente handicap. **Votre inscription à ce Moodle, dans les groupes qui correspondent à votre situation (année, type d'aménagement, ...), est nécessaire pour recevoir les informations pertinentes pour vous** (Moodle : [Espace ESH UFR Psychologie](#); Clé d'inscription : ESH-Psycho-2627)

De manière générale, si vous bénéficiez d'aménagements définis par un PAEH, vous êtes encouragé(e) à vous rapprocher chaque semestre de vos enseignants, afin de vous faire connaître et de faire connaître vos aménagements. Cette démarche est nécessaire pour une mise en œuvre efficace des aménagements. Pour cela, si vous disposez d'un PAEH, n'hésitez pas à aller voir vos enseignants directement à la pause ou en fin de cours, ou bien leur écrire un mail, selon vos préférences et les leurs. En revanche, ni vos enseignants ni votre référente handicap n'ont à connaître votre situation médicale et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'aménagements.

- Temps majoré : si vous passez vos examens à l'UFR (c'est-à-dire avec les autres étudiants de votre groupe), il est important de rappeler à vos enseignants la possibilité de bénéficier d'un temps majoré aux examens sur table ou d'un temps supplémentaire pour le rendu des dossiers ou devoirs maison, afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires. Le temps majoré pour les examens écrits et le temps majoré pour le rendu des devoirs maison sont deux aménagements distincts, qui ne sont pas forcément associés. Les temps majorés pour les rendus de

dossiers / devoirs maison ne concernent pas tous les rendus, en particuliers les mémoires ou projets tutorés, qui mettent en jeu une élaboration sur un semestre ou une année, ne sont pas concernés par les temps majorés, ni les soutenances de mémoire.

- Examens passés à l'Accueil Handicap : il est indispensable de prévenir votre enseignant et l'Accueil Handicap suffisamment en amont, et dès que les dates d'examen sont annoncées, pour que le sujet puisse être transmis et que l'organisation nécessaire soit mise en place, tout particulièrement pour les examens partiels de mi-semestre, qui ne sont pas centralisés par l'UFR.

- Examens sur ordinateur : si votre PAEH préconise que vous passiez vos épreuves écrites sur un ordinateur, prévenez vos enseignants. A moins que vous soyez en mesure de venir avec un ordinateur vierge de tout document et de tout moyen de connexion, le Service Accueil Handicap ou l'UFR pourra vous fournir un ordinateur. Pensez à vous munir d'une clé USB vierge pour transmettre votre copie à votre enseignant.

- Prise de note : si votre PAEH préconise une prise de notes mais qu'aucun preneur de notes n'a été identifié dans votre groupe, indiquez-le à l'enseignant ou aux enseignants des cours concernés, afin que l'annonce puisse être relayée de façon plus rapprochée (précisez à votre enseignant que vous n'avez pas à être désigné ni votre nom mentionné).

- Dispense d'assiduité : si votre PAEH préconise une dispense d'assiduité, **sa mise en œuvre est à déterminer en fonction des cours avec les responsables pédagogiques concernés** (responsable d'année en licence, responsable de stage, responsable d'EC, responsable de parcours en master). En effet, certains enseignements nécessitent une présence assidue et/ou une élaboration collective et les compétences à acquérir ne sont pas compatibles avec des absences répétées.

- Aménagement concernant les cours : vous êtes encouragé(e) à faire connaître à vos enseignants vos éventuels besoins dans le cadre des cours (par exemple, possibilité de quitter votre place pendant les cours, etc.).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE UFR DE PSYCHOLOGIE

Direction

Milena KOSTOVA

Directrice de l'UFR de Psychologie

milena.kostova@univ-paris8.fr

direction.ufr.psychologie@univ-paris8.fr

Mourad AMARA

Responsable Administratif et Financier

Bureau A275 (Bât. A, 2^{ème} étage) / Tél : 01 49 40 68 88

mourad.amara03@univ-paris8.fr

Gestion – Communication

Marine PASTOR

Coordinatrice pédagogique

Bureau A274 (Bât. A, 2^{ème} étage) / Tél : 01.49.40.70.51

coordinationpsycho@univ-paris8.fr

Recrutement en cours

Gestionnaire administrative et Financière

Bureau A274 (Bât. A, 2^{ème} étage) / Tél :

Secrétariats Pédagogiques De Licence

(Note : ces contacts de gestionnaires ne concernent pas les étudiants de l'Institut d'Enseignement à Distance dont les coordonnées se trouvent sur le site de l'IED).

LICENCE 1 : Claudia KALLAM - licence1psycho@univ-paris8.fr

Bureau A277 (Bât. A, 2^{ème} étage)

Horaires d'ouverture :

Lundi : Télétravail

Mardi : 10h30-12h30 et 14h-16h

Mercredi : Télétravail

Jeudi : 10h30-12h30 et 14h-16h

Vendredi : 10h30-12h30 et 14h-16h

LICENCE 2 : Catherine PEYTAVID - licence2psycho@univ-paris8.fr

Bureau A276 (Bât. A, 2^{ème} étage)

Horaires d'ouverture :

Lundi : télétravail

Mardi : 9h30-12h30 et 14h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h30 et 14h30-16h30

Jeudi : télétravail

Vendredi : 9h30-12h30 et 14h30-16h30

(Possibilité de rendez-vous téléphonique à la demande de l'étudiant·e)

LICENCE 3 : Sabrina OUALLI - licence3psycho@univ-paris8.fr

Bureau A277 (Bât. A, 2^{ème} étage)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30 - 12h30 et 14h30 - 16h00

Mardi : 14h30 - 16h30

Mercredi : Télétravail

Jeudi : 14h30 - 16h30

Vendredi : Télétravail

Responsables pédagogiques et Référents

Responsable 1ère année de Licence	Alexandrine MORAND	alexandrine.morand@univ-paris8.fr
Responsable 2e année de Licence	Louise GOYET	louise.goyet02@univ-paris8.fr
Responsable 3e année de Licence	Sophie MERTZ-JOSSE	sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr
Présidente du jury de licence	Léonore ROBIEUX	leonore.robieux@univ-paris8.fr
Président-e du Conseil de perfectionnement licence		
Présidente de la Commission Parcoursup	Alexandrine MORAND	alexandrine.morand@univ-paris8.fr
Présidente de la Commission pédagogique (mention licence)	Louise GOYET	louise.goyet02@univ-paris8.fr
Responsable stages Licence 3e année	Sophie HENRY	sophie.henry@univ-paris8.fr
Responsable du Tutorat d'accompagnement	Marianne HABIB	marianne.habib@univ-paris8.fr
Référente Relations Internationales	Anne-Laure DE PLACE	anne-laure.de-place@univ-paris8.fr
Référente Handicap	Sophie MERTZ-JOSSE	sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr
Référentes Violences Sexistes et Sexuelles, discrimination, harcèlement	Sophie HENRY et Muriel PRÉVOT-CARPENTIER	referentesvss.ufr.psy@univ-paris8.fr
Référents racisme, antisémitisme, laïcité	Lorenzo CICCIONE et Béatrice STERNBERG	lorenzo.ciccione@univ-paris8.fr beatrice.sternberg@univ-paris8.fr
Référents Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)	Gaëtan BOURMAUD et Leïla BOUDRA	gaetan.bourmaud@univ-paris8.fr leila.boudra@univ-paris8.fr
Directeurs des études (L1)	Serge CAPAROS Lorenzo CICCIONE Marianne HABIB Amélie JACQUOT Patrick MOLLARET	serge.caparos@univ-paris8.fr lorenzo.ciccione@univ-paris8.fr marianne.habib@univ-paris8.fr amelie.jacquot@univ-paris8.fr patrick.mollaret@univ-paris8.fr

PRÉSENTATION DE LA LICENCE

- **Qu'est-ce que le système LMD ?**

On appelle **LMD**, le système permettant d'obtenir 3 grades selon le nombre d'années d'études poursuivies :

L : Licence (Bac +3 ans)

M : Master (Bac +5 ans)

D : Doctorat (Bac + 8 ans)

- **La Licence : trois années, six semestres**

La licence se prépare en 3 années universitaires, appelées **L1, L2 et L3**. Chaque année universitaire (septembre à juin) comprend 2 semestres.

La licence en 3 ans est donc constituée en tout **de 6 semestres d'études**.

Par convention, on dit que le niveau L1 est composé des semestres **S1 et S2** ; le niveau L2 des semestres **S3 et S4** ; et le niveau L3 des semestres **S5 et S6**.

- **Qu'est-ce qu'une UE ?**

Chaque semestre est constitué d'un ensemble d'enseignements communément appelés **Unité d'enseignement (UE)**. Une UE peut elle-même regrouper plusieurs EC dont les notes se compensent (voir pour les explications relatives à la compensation plus loin dans le guide).

- **Qu'est-ce qu'un EC ?**

Un cours semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Chaque cours représente un nombre d'heures d'enseignement par semestre réparties généralement en **séances de 3 heures par semaine**. Attention, certains EC peuvent être annuels, leur volume horaire est alors réparti sur les deux semestres de l'année universitaire.

- **Qu'est-ce qu'un ECTS ?**

A chaque cours (EC) correspond un nombre fixe d'**ECTS (European Credit Transfer System)**. Les ECTS sont acquis lors de la validation d'un EC.

- **Qu'est-ce que la maquette ?**

Le programme des cours à suivre est appelé aussi « **maquette** ». Vous pouvez la trouver dans ce document ci-après, vous la procurer au secrétariat ou sur le site de l'UFR (www.ufr-psycho.univ-paris8.fr/) dans la rubrique « Sclolarité/Licence ».

VALIDATION DE LA LICENCE – MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Les règles qui prévalent pour valider son année et sa licence sont expliquées dans un document appelé “[Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences](#)” (MCCC) (accessible [ici](#)). Il est complété chaque année par les “Annexes aux MCCC pour la Licence”, qui sont présentées à la fin du présent guide (p 77). Ces documents sont votés par le Conseil de l’UFR de Psychologie et par la [CFVU](#) (Commission de la formation et de la vie universitaire). Ils constituent les références pour comprendre les différentes règles de validation et il convient de s’y référer.

1. Principes clés

- **Combien faut-il d’ECTS pour valider la licence ?**

Pour obtenir le diplôme de Licence de Psychologie, il faut obtenir 180 ECTS. Chaque année de licence comptabilise 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ce nombre est le même dans toutes les universités françaises et européennes.

- **Comment obtenir des ECTS :**

La validation d’un EC ou d’une UE entraîne l’acquisition des ECTS fixés pour cet EC ou pour cette UE. Les ECTS acquis le sont définitivement, ils sont “capitalisés”.

Un EC ou une UE peut être validé de deux manières :

- Soit **DIRECTEMENT** lorsque la note obtenue à l’EC est ≥ 10 (sauf cas particulier des EC donnant lieu à un résultat « Admis » ou « Ajourné »)
- Soit **PAR COMPENSATION** : EC acquis par compensation quand la moyenne des EC composant une UE est ≥ 10 ; UE acquise par compensation quand la moyenne des UE composant un semestre est ≥ 10 .

- **Cas des EC acquis par équivalence :**

Les EC pour lesquels un étudiant a obtenu une équivalence ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

- **Nature des contrôles de connaissance :**

Le contrôle des connaissances et des compétences implique des contrôles écrits et des contrôles oraux en présentiel et à distance. Les aptitudes et acquis sont appréciés soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par une combinaison des deux.

Les modalités d'examens doivent être communiquées par chaque enseignant au début de chaque semestre.

- **Calcul des notes :**

Chaque EC donne lieu à une note. Un EC est validé directement si la note obtenue à cet EC est supérieure ou égale à 10¹.

Les notes des EC appartenant à une même UE sont moyennées, en tenant compte des *coefficients* affectés à chaque EC, ce qui permet d'obtenir la note de l'UE. Une UE est validée directement si la note moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10.

La note moyenne obtenue à chaque semestre résulte de la moyenne des notes des UE du semestre en question, en tenant compte des *coefficients* affectés à chaque UE.

Enfin, la note finale de l'année résulte de la moyenne des deux semestres.

Il en résulte que la moyenne obtenue à un semestre, ou à une année, ne correspond pas à la simple moyenne de l'ensemble des EC du semestre ou de l'année.

- **Sessions d'examen :**

Deux sessions d'examen sont proposées pour chaque EC : la 1ère session à la fin de chaque semestre, et la session de seconde chance à la fin de l'année pour les deux semestres.

Lorsque un EC est repassé en 2e session, c'est la meilleure des deux notes qui est conservée (exemple : si vous avez obtenu 8/20 en 1ère session et 4/20 à la session de seconde chance, vous conserverez donc la note de 8/20).

¹ sauf cas particulier des EC donnant lieu à un résultat « Admis » ou « Ajourné ».

- **Compensations :**

Les notes des EC se compensent au sein d'une même UE ; les moyennes obtenues aux UE se compensent au sein d'un même semestre ; les notes des deux semestres d'une même année peuvent également se compenser.

- **Renonciation à la compensation**

Seuls les EC dont la note est inférieure à 10/20 ET qui n'ont pas été compensés peuvent être repassés à la session de 2nde chance.

Toutefois, si à l'issue de la session 1 certains EC, dont la note est inférieure à 10, sont acquis en vertu des règles de compensation (compensation entre EC d'une même UE, entre UE d'un même semestre, ou entre semestres d'une même année), il est possible de renoncer à cette compensation et de repasser ces EC en session 2. Le nombre d'EC concernés est de 5 au maximum.

Pour cela il faut réaliser une démarche en remplissant un formulaire avant la date du jury de licence de session 1². En signalant ainsi au secrétariat que vous renoncez à la compensation, et sous cette condition seulement, vous avez la possibilité de repasser en session de seconde chance les EC compensés dont la note est inférieure à 10. La renonciation à la compensation est indispensable quel que soit le niveau auquel la compensation a permis de valider l'EC (entre EC d'une UE, entre UE d'un semestre ou entre semestres d'une année).

Aucune note de session de seconde chance ne sera prise en compte pour les EC compensés et dont la renonciation à la compensation n'a pas été demandée.

- **Non report des notes inférieures à 10 non compensées**

Dans l'hypothèse où votre année n'a pas été entièrement validée au cours de l'année 2024-25, les notes inférieures à 10 qui n'ont pas été compensées ne sont pas conservées pour l'année universitaire suivante et ne sont donc pas reportées sur le relevé de notes 2026-27. Il convient donc, pour les EC concernés, de suivre à nouveau ces EC et de passer à nouveau les

² Un tutoriel relatif à la compensation et à la renonciation à la compensation vous sera communiqué à l'issue des examens de première session des 1er et 2ème semestres, et le formulaire vous permettant de renoncer à une ou plusieurs notes de 1ère session vous sera transmis.

examens.

En cas de doute, si vous n'avez pas complètement validé une année, vous avez la possibilité de consulter votre gestionnaire en début d'année afin de vérifier quels sont les EC compensés au cours de l'année précédente et quels sont ceux qui restent à valider.

- **Le jury de diplôme de Licence :**

Un jury de diplôme se tient à l'issue de chaque session d'examen. Son rôle est de statuer sur la validation des EC, UE, Semestre et Année pour chaque étudiant.

A l'issue d'une année universitaire et après délibération du jury vous serez déclaré

- **Soit ADMIS (ADM)** si vous avez validé la totalité des 2 semestres de l'année. Vous pourrez vous inscrire au niveau supérieur (L2, L3) ;
- **Soit AJOURNÉ (AJ)** si vous avez acquis moins de 40 ECTS.
- **Soit AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À CONTINUER (AJAC)** si vous avez acquis au minimum 40 ECTS dans l'année en cours (uniquement à l'issue de la session de 2^{nde} chance) et que l'année inférieure est totalement acquise. Vous serez alors autorisé à vous inscrire au niveau supérieur. Ainsi, il est possible d'être AJAC L1/L2 en ayant validé au minimum 40 ECTS en L1 ; d'être AJAC L2/L3 en ayant validé tous les EC de L1 (60 ECTS) et au minimum 40 ECTS en L2.

- **Délivrance du diplôme de Licence de Psychologie**

Le diplôme de Licence est délivré lorsque les 6 semestres des trois années sont validés (180 ECTS).

Les diplômes nationaux sont édités au plus tard dans les 6 mois qui suivent la délibération des jurys. Après édition par le Bureau des diplômes, les étudiants sont contactés par courriel pour retirer leurs diplômes.

Le Bureau des diplômes n'est pas un service interne à l'UFR de Psychologie. Par conséquent, en cas de questions relatives à l'édition ou la réception de votre diplôme, rendez-vous sur l'application **Assistance étudiant** pour formuler votre demande.

Pour toutes informations complémentaires :

<https://www.univ-paris8.fr/-Delivrance-de-diplome>

2. Examens

□ Sous quelles formes et quand ?

Les examens (aussi appelés partiels) de première session ont lieu chaque semestre : en décembre (L3) et janvier (L1-L2) pour le 1er semestre et en avril (L3) et avril ou mai (L1-L2) pour le 2nd semestre. Les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire. Les plannings des examens ne sont pas les mêmes que les plannings des cours.

□ Organisation des examens

L'affichage et la diffusion du planning des examens valent convocation. Ce planning informe l'étudiant de la date, de l'heure et du lieu pour chaque examen de chaque enseignement.

Le planning des examens ne correspond pas à l'emploi du temps du semestre et il convient de prévoir une disponibilité sur l'ensemble de la semaine d'examens jusqu'à ce que le planning des examens soit publié.

L'heure de convocation correspond à l'heure de début de l'épreuve. Ainsi, pour permettre le bon déroulement de chaque examen, l'étudiant doit se présenter devant la salle d'examen 15 minutes avant l'heure de convocation.

Aucun retard ne sera accepté au-delà du tiers du temps de l'examen. La justification du retard pourra être notifiée sur le procès-verbal. Il ne sera accordé aucun temps supplémentaire de composition à tout étudiant retardataire.

La sortie de la salle d'examen n'est autorisée qu'à partir du premier tiers de la durée totale de l'examen. Aucun déplacement n'est donc autorisé avant.

La durée de l'examen est indiquée sur la première page de chaque sujet d'examen, ainsi que le nom de l'enseignant, l'intitulé de l'enseignement, le code de l'EC, la session, le nombre de pages du sujet. Toute autre spécificité relative à l'examen est également mentionnée sur cette même page (par exemple : travail individuel ou collectif, matériels autorisés, etc.).

□ Règles des examens

Règles à respecter pour les examens sur table	Règles à respecter pour les examens oraux
- L'étudiant doit avoir en sa possession sa <u>carte étudiant</u>, ou à défaut sa pièce d'identité, afin de la présenter au surveillant de l'examen lors de l'émargement ; - L'étudiant doit éteindre son téléphone et le ranger dans son sac, ainsi que tout matériel non autorisé, montre connectée, écouteurs et troussees comprises ; - Les sacs doivent être déposés à l'endroit indiqué par le surveillant de l'examen ; - Autant que possible, chaque étudiant doit laisser une place libre entre lui et les étudiants voisins et dans tous les cas, respecter les consignes collectives et individuelles de placements données par le surveillant - Lorsque le sujet est distribué, aucune communication n'est acceptée ; - L'étudiant note lisiblement sur la copie, en majuscule, son nom, prénom et numéro étudiant ; - Si l'étudiant souhaite rendre copie blanche, il inscrit sur la copie la mention "copie blanche" et signe sous cette mention. Si l'examen nécessite le rendu de plusieurs copies, l'étudiant répète l'opération sur autant de copies qu'attendu.	Règles à respecter pour les examens dits « à la maison »
	- L'étudiant doit avoir en sa possession sa <u>carte étudiant</u>, ou à défaut sa pièce d'identité, afin de la présenter au surveillant de l'examen lors de l'émargement ; - L'étudiant ne doit avoir sur lui que le matériel autorisé par l'enseignant. - Lorsque le travail est à faire individuellement, l'étudiant fournit un <u>travail personnel</u> ; - L'étudiant respecte la date de rendu sous peine d'être sanctionné (points en moins, devoir non corrigé et non noté). Dans ce cas, l'enseignant indiquera les sanctions lorsqu'il informe les étudiants des modalités de contrôles des connaissances pour son enseignement.

□ Fraude aux examens

Tout travail noté participe à l'acquisition des ECTS requis à l'obtention d'un diplôme national. Aussi toute forme de fraude peut conduire à un passage devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer pouvant aller jusqu'à l'interdiction de poursuivre ses études dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur français.

a) Plagiat

Nous attirons votre attention sur le cas particulier du plagiat qui consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne. Cela se produit toutes les fois où l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des réponses précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, N° de page, page web, etc.). Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur internet.

L'université dispose d'un logiciel permettant de mesurer la proportion de plagiat présent dans tout travail rendu.

Le plagiat est non seulement une pratique qui n'apporte rien sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, mais c'est aussi une fraude, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

b) Fraudes

Sont considérés comme fraude aux examens, les faits suivants :

- Regarder et/ou copier la copie d'un autre étudiant ;
- S'échanger les brouillons ;
- Aider un autre étudiant ;
- Communiquer oralement ou à l'écrit avec tout autre étudiant ou toute autre personne ;
- Utiliser, ou avoir en sa possession sans les utiliser, des documents ou matériels non autorisés pendant un examen sur table (antisèches, téléphones, montres connectées, notes de cours, etc) ;
- Plagier, intégralement ou en partie, une source dont le contenu ne relève pas de la production de l'étudiant (cours, articles, internet, mémoires, etc.) ;
- Usurper l'identité d'un étudiant ;
- Utiliser une intelligence artificielle pour produire une réponse lors d'un examen en distanciel.

c) Risques encourus (Article 811-12 créé par Décret n°2015-652 du 10 juin 2015 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'Éducation (décrets en Conseil d'Etat et décrets)) 1

Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers dans les cas mentionnés au c du 2° de l'article R.712-10 sont :

1° Le blâme ;

2° L'interdiction de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un titre ou diplôme délivré par un établissement public dispensant des

formations post baccalauréat pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec un sursis si l'interdiction n'excède pas deux ans ;

3° L'interdiction de prendre toute inscription dans un établissement public dispensant des formations post baccalauréat pour une durée maximum de cinq ans ;

4° L'interdiction définitive de passer tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public dispensant de formations post baccalauréat et de prendre toute inscription dans un établissement public dispensant des formations post baccalauréat.

Toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne, pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie. La juridiction disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

☐ **La consultation de la copie d'examen**

Les étudiants ont le droit sur leur demande - et dans un délai raisonnable - à la communication de leurs copies et à un entretien avec l'enseignant ayant en charge l'enseignement. La consultation de la copie d'examen se fait sur un créneau et selon les modalités définies par l'enseignant.

3. Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2026-2031 - UFR Psychologie

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 22/05/2026)

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 7 mai 2026 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2026-2031 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Pour l'ensemble des enseignements (EC), il peut être proposé à l'étudiant soit un contrôle continu, soit un contrôle terminal, soit une combinaison des deux. Il est à noter que l'absence à l'un des contrôles continus (e.g., si deux CC) entraîne, de fait, une défaillance à l'EC en session 1.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Certains étudiants en raison d'une activité professionnelle, de situations particulières notamment de handicap, d'engagement associatif et sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'une adaptation des exigences d'assiduité (Article 13 des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2020-2025).

A l'exception de ces étudiants, il est requis une assiduité (présence obligatoire) aux EC de Psychologie suivants :

Semestre	Intitulé EC	Nombre d'heures
1	M2E	18

4	M3P- L2	24
5	M3P-L3	18
5	Tremplin Master	15
5-6	Expérience Pro (suivi de stage)	15
6	Développer ses compétences relationnelles	18

3 – Modalités d’organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

Les sessions sont annuelles. Un jury se réunit à l’issue de l’année d’études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats. Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d’année.

4 – Cas particuliers des EC n’ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

Tous les EC donnent droit à la session de seconde chance.

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s’agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

A l’issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l’étudiant.

Il est à noter que l’examen de seconde chance se déroule exclusivement sous forme de contrôle terminal. Aussi, la note obtenue lors de cette session repose uniquement sur cette épreuve terminale, indépendamment des notes de contrôle continu obtenues au cours du semestre.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

La date limite pour une demande de renonciation est fixée à 3 jours avant la tenue du jury.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

Les EC suivants donneront lieu à un résultat : ADM (Admis) ou AJ (Ajourné) :

- Licence 1 : M2E
- Licence 2 : M3P – L2
- Licence 3 : M3P – L3 / Tremplin

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

N/A

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Lorsqu'un EC n'a pas été acquis à l'issue de l'année universitaire, l'étudiant doit s'y réinscrire en priorité l'année suivante.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(La règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

L'étudiant doit avoir acquis un minimum de 40 ECTS (soit 2/3 des ECTS) pour être autorisé à s'inscrire dans le niveau supérieur à l'issue de la session de seconde chance.

- Modalités de passage au niveau supérieur

(Passage conditionnel avec le résultat AJAC ou simple redoublement avec une autorisation à prendre des EC du niveau supérieur en crédits)

A l'issue de la session de seconde chance, le statut AJAC est accordé à tout étudiant n'ayant pas entièrement validé le niveau, mais ayant obtenu 40

ECTS sur le niveau dans lequel il était inscrit.

10b – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (Article 23)

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre est doit être compris entre 30 et 48)

N/A

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

Les enseignements de la Licence de Psychologie à l'Université Paris 8 s'articulent autour de quatre grandes catégories :

- ✓ **Enseignements Disciplinaires** – visent à acquérir un socle de connaissances spécifiques au domaine de la Psychologie, organisé autour de 6 champs.
- ✓ **Enseignements de Méthodologie** – visent à acquérir des connaissances de culture générale, de méthode scientifique et professionnelle, ainsi que les méthodes du travail universitaire.
- ✓ **Enseignements de Spécialisation** – permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances disciplinaires sur des domaines scientifiques d'actualité pour la Psychologie.
- ✓ **Enseignements d'ouverture** – permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances dans d'autres domaines (EC libres, informatique, langues, Soft Skills, transition écologique et développement soutenable, etc.).

L'ORGANISATION EN SEMESTRES

ATTENTION : Les cours dispensés par l'UFR ne sont programmés qu'une seule fois dans l'année : un cours (EC) du 1^{er} semestre ne sera pas proposé au 2^d semestre.

LICENCE 1 – SEMESTRE 1

Semestre 1 – Licence 1				
Code		Volume horaire	Coef	ECTS
UE 01 – Fondamentaux 1			3	12
	<u>UE01 EC1 Introduction à la psychologie sociale</u>	36	1	4
	<u>UE01 EC2 Introduction aux neurosciences</u>	36	1	4
	<u>UE01 EC3 Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie</u>	36	1	4
UE 02 – Concepts et méthodes en psychologie 1			1	6
	<u>UE02 EC1 Histoire de la Psychologie et épistémologie</u>	18	2	2
	<u>UE02 EC2 Initiation aux méthodologies qualitatives et quantitatives</u>	18	2	2
	<u>UE02 EC3 M2E</u>	18	1	2
UE 03 – Approfondissements disciplinaires 1			2	6
	au choix	<u>UE03 EC1a Identité sociale</u>	1	2
		<u>UE03 EC1b Norme sociale et idéologie</u>		
	<u>UE03 EC2 Introduction à la neuropsychologie et aux techniques d'investigation du système neurocognitif</u>	15	1	2
	<u>UE03 EC3 Introduction aux nosographies des troubles mentaux</u>	15	1	2
UE 04 – Compétences transversales 1			1	6
	<u>UE04 EC1 Anglais pour Psychologues 1</u>	36	1	3
	<u>UE04 EC2 EC Découverte</u>	30	1	3

Description des enseignements du semestre 1

UE 01 : Fondamentaux de la Psychologie 1

UE01EC1 : Introduction à la psychologie sociale

Référent : Patrick MOLLARET

Description de l'EC :

La psychologie sociale étudie comment la présence réelle ou imaginée d'autrui influence nos pensées, émotions et comportements. Un premier ensemble de travaux porte sur les effets de la présence d'autrui : la facilitation sociale montre que cette présence améliore les performances. Les phénomènes d'influence sociale prennent plusieurs formes : (1) la normalisation, qui décrit la construction collective d'une norme partagée face à l'ambiguïté, (2) le conformisme qui illustre la tendance à aligner nos jugements sur ceux de la majorité, (3) la soumission à l'autorité, qui montre jusqu'où l'obéissance à une figure légitime peut conduire des individus ordinaires (en particulier jusqu'à enfreindre leur morale personnelle). Les recherches sur les attitudes examinent dans quelle mesure les croyances et les émotions sont en lien avec les comportements, tandis que les travaux sur l'engagement et la dissonance cognitive expliquent comment un comportement librement produit peut modifier en profondeur nos croyances. La formation d'impression et l'attribution causale relèvent de la cognition sociale : comment nous construisons une image cohérente d'autrui, et comment nous expliquons ses comportements par des causes internes ou externes, souvent de manière biaisée. Les stéréotypes, les préjugés et la discrimination (des notions qui seront définies et distinguées) jouent un rôle central dans la perception et l'évaluation des membres d'autres groupes. Enfin, la théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation montrent que l'appartenance groupale est une composante fondamentale du concept de soi, source de biais intergroupes mais aussi de cohésion sociale.

Bibliographie :

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). Psychologie sociale, De Boeck

Drozda-Senkowska, E., Dubois, N, & Mollaret, P. (2010). La psychologie sociale, Paris PUF

Piermattéo, A., Guégan, J. & Tavani, J.L. (2019). Psychologie sociale, Sup en poch

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal – Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

UE01EC2 : Introduction aux neurosciences

Référente : Amélie JACQUOT

Description de l'EC :

L'objectif de cet enseignement est d'apporter les connaissances fondamentales en neuro-anatomie et neurophysiologie afin d'être en mesure de comprendre le lien entre l'activité fonctionnelle du cerveau et l'ensemble des processus cognitifs. Dans un premier temps, nous aborderons l'anatomie macroscopique du système nerveux et les grandes phases de son développement. Les principales structures cérébrales constituant le système nerveux seront alors présentées (localisation, rôle, etc...). Nous évoquerons les grandes phases de développement du cerveau relevant à la fois de l'individu (l'ontogenèse) et de l'espèce (la phylogénèse). Dans un second temps, nous décrirons le fonctionnement des neurones au niveau moléculaire, permettant le traitement de l'information nerveuse. Nous expliciterons les différentes étapes constituant le potentiel d'action d'un neurone et celles permettant la transmission synaptique.

L'ensemble du cours sera illustré par quelques pathologies affectant le système nerveux.

Bibliographie :

Breedlove, Rosenzweig & Watson (2010) : « Psychobiologie », éditions De Boeck

Picq (2009) : « Biologie pour psychologues », éditions De Boeck

Purves, Augustine, Groh, Huette, LaMantia & White (2025) : « Neurosciences », éditions De Boeck

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi-semester (évaluation des connaissances acquises sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen prévu par le calendrier universitaire (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du cours).

UE01EC3 : Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie

Référent : Geoffrey GAUVIN

Description de l'EC :

Ce cours vise à fournir un aperçu général de la psychologie clinique et de ses principaux champs d'application. Il permettra aux étudiants de mieux comprendre le contexte historique de la discipline, ainsi que les grandes évolutions de la conception de la santé mentale. Le cours présentera les principaux courants contemporains en psychologie clinique, leurs fondements théoriques et leurs implications pour l'évaluation, la compréhension et l'accompagnement des personnes.

Les méthodes pédagogiques incluent des exposés magistraux par l'enseignant, des exemples cliniques, des vidéos pédagogiques, des réflexions/activités en classe et un ensemble de lectures dirigées à réaliser entre les cours.

Bibliographie :

Hergenhahn, B. R., & Henley, T. B. (2016). *Introduction à l'histoire de la psychologie* (2e éd.). Modulo.

Bioy, A., & Fouques, D. (2020). *Manuel visuel de psychologie clinique et psychopathologie-4e éd.* Dunod.

Hunsley, J., & Lee, C. M. (2017). *Introduction to clinical psychology*. John Wiley & Sons.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

UE 02 : Concepts et méthodes en psychologie 1

UE02EC1 : Histoire de la psychologie et épistémologie

Référente : Muriel PRÉVOT-CARPENTIER

Description de l'EC :

Cet enseignement propose de faire l'histoire de la discipline psychologique, en commençant par situer les liens possibles entre histoire et épistémologie, et d'éclairer les principes et conditions d'élaboration de la science. Il s'agit de susciter une réflexion sur la démarche de la psychologie moderne en la rattachant à son histoire : de la préhistoire de la psychologie à partir de l'antiquité grecque, le cours explore ensuite les XIXe et XXe siècles en incluant la vie et l'œuvre des plus grands psychologues, permettant ainsi de situer les différents courants actuels de la psychologie par rapport à leurs origines et développements.

Bibliographie :

Bachelard, G. (1934). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
Braunstein, J.-F., Pewzner, E. (2025). *Histoire de la psychologie*. Paris : Dunod.
Reuchlin, M. (2010). *Histoire de la psychologie*. Paris : PUF.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE02EC2 : Initiation aux méthodologies qualitatives et quantitatives

Référente : Louise GOYET

Description de l'EC :

Le cours vise à présenter les principes de la méthode scientifique appliquée à la psychologie, ainsi que les principales méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Il aborde notamment les méthodes corrélationnelle, observationnelle, expérimentale, clinique et qualitative, en mettant en évidence leurs avantages et leurs limites.

Chaque séance permet d'introduire et d'approfondir différentes notions méthodologiques, qui sont ensuite mises en pratique à travers des exercices et l'analyse d'articles scientifiques. Ces activités permettent de mieux comprendre les méthodes présentées, d'identifier leur utilisation dans les recherches en psychologie et de développer progressivement des capacités à analyser de manière critique des travaux scientifiques.

Bibliographie :

Borst, G. & Cachia, A. (2016). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Que sais-je ? PUF

Collins, T. & Rateau, P. (2022). *La Psychologie: théorie et méthode*. Paris: Dunod.

Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie Cognitive ressources et méthodes (Niveau Licence)*. Collection Portail Psychologie, Editions Armand Colin.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE02-EC3 : M2E Accompagnement à la méthode du travail universitaire et documentaire

Référente : Nathalie ZAJDE

Description de l'EC :

Cet E.C. vise à accueillir les étudiants primo-arrivants à l'Université, afin qu'ils puissent être en mesure de construire une posture d'étudiant en relation avec les nouveaux contextes d'apprentissage qu'ils découvrent. L'assiduité, et deux travaux sont exigés pour valider cet EC. Les travaux sont déposés sur le moodle du cours.

1° Réaliser un entretien avec un étudiant avancé sur la posture d'étudiant et la méthode du travail universitaire. Ce premier travail permet au primo arrivant de prendre conscience des exigences du travail universitaire ;

2° Concevoir en petit groupe le sujet, le plan et contenu d'un projet (colloque, documentaire, émission-débat, campagne de prévention, etc.), centré sur un questionnement autour d'une thématique au choix en lien avec la psychologie (l'une des spécialités). L'objectif est d'amener les étudiants à adopter la posture universitaire, à comprendre, à partir d'un thème généralement connu du grand public, la singularité de l'approche scientifique.

Ce travail est aussi l'occasion de découvrir les ressources documentaires de l'Université, afin de donner à l'étudiant toutes les chances de réussir son parcours de formation. Il vise à ce que chaque étudiant puisse, à partir des étonnements qui émergent de ce travail, devenir acteur de son projet de formation. Enfin, il initie le travail de recherche en groupe, le partage des connaissances, des réflexions et méthodes avec les pairs.

Assiduité requise : oui ☒ **non** ☐

Modalités d'évaluation : contrôle continu / travaux personnels

UE 3 : Approfondissements disciplinaires 1

Approfondissements en psychologie sociale au choix (EC1a ou EC1b)

UE03EC1a : Identité sociale

Référente : Béatrice STERNBERG

Description de l'EC :

L'identité sociale est définie comme « cette partie du concept de soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social (ou à des groupes sociaux), ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance » (Tajfel, 1981, p. 255).

Cet enseignement vise à présenter les travaux en psychologie sociale qui ont conduit à cette définition, ainsi que les principaux prolongements théoriques et empiriques ouverts par la prise en compte des appartenances sociales, notamment dans le domaine de la santé. Après avoir défini le concept de soi et l'identité sociale, le cours abordera les notions de stéréotypes, de préjugés et de discrimination.

Une partie sera également consacrée aux expériences des personnes appartenant à des groupes stigmatisés, en particulier aux conséquences des discriminations sur le bien-être. Enfin, plusieurs stratégies de réduction des préjugés et de la discrimination développées en psychologie sociale seront présentées.

Bibliographie :

Berjot, S. & Bourguignon, D. (2023). *Le Soi et l'identité en psychologie sociale. Fondements, concepts et applications*. Dunod.

- Licata, L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation: le Soi, le groupe et le changement social. *Revue électronique de psychologie sociale*, 1(1), 19-33.
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*. Cambridge University Press.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. G. Austin (Eds.), *Psychology of intergroup relations* (2nd ed., pp. 7-24). Nelson-Hall.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Basil Blackwell.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE03EC1b : Norme sociale et idéologie

Référents : Dimitrios LAMPROPOULOS & Patrick MOLLARET

Description de l'EC :

Partie Dimitrios Lampropoulos

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec différentes approches psychosociales qui essaient de répondre à la question de la légitimation et reproduction de l'ordre social, ses inégalités et ses injustices. Par ailleurs, une question centrale sera la construction des subjectivités et des identités des individus en lien avec l'ordre social.

Nous aborderons plus spécifiquement la question des intérêts groupaux pour la justification du système ; la façon dont le système capitaliste se reproduit par les individus ; des explications psychosociales pour la montée de l'autoritarisme et du fascisme.

Bibliographie :

- Adorno, T. W., Frenkel-Brunswik, E., Levinson, D. J., & Sanford, R. N. (1950). The authoritarian personality. *New York*, 950.
- Bettache, K. (2025). Where is capitalism? Unmasking its hidden role in psychology. *Personality and Social Psychology Review*, 29(3), 215-249.
- Bettache, K. (2026). The crisis we are not naming: The psychology of capitalism. *British Journal of Social Psychology*, 65(1), e70044.

- Osborne, D., Costello, T. H., Duckitt, J., & Sibley, C. G. (2023). The psychological causes and societal consequences of authoritarianism. *Nature reviews psychology*, 2(4), 220-232.
- Van Zomeren, M., Kutlaca, M., & Turner-Zwinkels, F. (2018). Integrating who "we" are with what "we"(will not) stand for: A further extension of the Social Identity Model of Collective Action. *European Review of Social Psychology*, 29(1), 122-160.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : Contrôle terminal

UE03EC2 : Introduction à la neuropsychologie et aux techniques d'investigation du système neurocognitif

Référente : Alexandrine MORAND

Description de l'EC :

Cet enseignement propose une introduction générale à la neuropsychologie, discipline à l'interface des neurosciences et des sciences cognitives qui étudie les rapports entre fonctions mentales supérieures et structures cérébrales. Il vise à donner aux étudiants les repères historiques, conceptuels et méthodologiques nécessaires pour appréhender le fonctionnement cérébral normal et pathologique. Trois grandes parties sont articulées tout au long du cours : présentation de la neuropsychologie, présentation des outils d'exploration (imagerie cérébrale, électrophysiologie) du système neurocognitif, et présentation des grands syndromes de la discipline par l'étude des cas cliniques historiques. Deux objectifs :

- Déterminer les enjeux et objectifs de la neuropsychologie et du métier de neuropsychologue
- Connaître les outils et techniques qui permettent d'étudier, comprendre et évaluer le fonctionnement cérébral et neurocognitif humain

Bibliographie :

- Amieva, H., Collette, F., Azouvi, P., Barbeau, Emmanuelle (2023). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte – Tome 1 : Évaluation* (3e éd.). Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.
- Baciu, M. (2025). *Bases de neurosciences* (2e éd.). Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.

Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2023). *Manuel de neuropsychologie* (6e éd.). Paris : Dunod.

Roger, G. (2024). *Neuropsychologie* (7e éd.). Issy les Moulineaux : Elsevier France –Masson

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal – Examen sur table

UE03EC3 : Introduction aux nosographies des troubles mentaux

Référente : Marie KOENIG

Description de l'EC :

Cet enseignement propose une introduction aux principales classifications des troubles mentaux utilisées en psychologie clinique et en psychiatrie. Après un rappel historique de l'évolution des conceptions en psychopathologie, les étudiants découvriront la construction et les principes des classifications contemporaines, notamment le DSM (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) et la CIM (Classification internationale des maladies).

Le cours présentera les logiques de catégorisation des troubles mentaux, leurs intérêts cliniques, scientifiques et institutionnels, ainsi que leurs principales limites et les débats qu'elles suscitent. Une attention particulière sera portée aux enjeux épistémologiques de la démarche diagnostique, notamment aux différentes conceptions des rapports entre normalité et pathologie, ainsi qu'aux développements récents des approches dimensionnelles en psychopathologie.

L'enseignement s'appuiera sur l'étude de grands ensembles psychopathologiques afin d'illustrer les principes de l'évaluation diagnostique et de familiariser les étudiants avec le langage clinique contemporain.

Bibliographie :

American Psychiatric Association. (2023). *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5e éd., texte révisé ; DSM-5-TR). Elsevier Masson.

Canguilhem, G. (2013). *Le normal et le pathologique* (13e éd.). Presses Universitaires de France.

Widakowich, C., Van Wettere, L., Jurysta, F., Linkowski, P., & Hubain, P. (2013). L'approche dimensionnelle versus l'approche catégorielle dans le

diagnostic psychiatrique : Aspects historiques et épistémologiques. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, 171(5), 300–305.
World Health Organization. (2022). *International classification of diseases for mortality and morbidity statistics (11th revision)*. World Health Organization.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal
Examen sur table

UE 4 : Compétences transversales 1

UE04EC1 : Anglais pour psychologues 1

Référente : Audrey BARDIZBANIAN (CDL)

Description de l'EC :

Cet enseignement vise à initier les étudiants à l'anglais appliqué au domaine de la psychologie et à les familiariser avec la terminologie et les concepts fondamentaux de cette discipline. À travers l'étude de grands thèmes de la psychologie et l'exploitation de différents types de supports, notamment écrits, audio et vidéo, les étudiants sont amenés à acquérir un lexique spécifique à la discipline et à développer leurs compétences de compréhension et de production en anglais, à l'écrit comme à l'oral. Le cours permet également de consolider les principales bases grammaticales de l'anglais, abordées et revues en contexte.

Modalités d'inscription :

L'inscription au cours d'Anglais pour psychologues pour l'année universitaire 2026-2027 se fait directement depuis votre espace Moodle.

Connectez-vous à la plateforme Moodle de l'Université Paris 8 : <https://moodle.univ-paris8.fr>

Puis rendez-vous dans Tableau de bord > Se pré-inscrire > CDL et sélectionnez le cours correspondant à votre niveau de licence (L1, L2 ou L3).

Avant de vous inscrire, vous devez passer un test de niveau. Toutes les informations nécessaires sont sur le site du CDL

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL-> (Rubrique CDL)

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation : La présence à l'ensemble des cours du semestre est obligatoire, les étudiants étant évalués en contrôle continu. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant concerné. Des absences répétées pourront entraîner des conséquences sur l'évaluation et la validation de l'enseignement.

UE04EC2 : EC Découverte

1. **EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes. Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur : <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>
2. **SOFT SKILLS** – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>

LICENCE 1 – SEMESTRE 2

Semestre 2 – Licence 1				
Code		Volume horaire	Coef	ECTS
UE 05 – Fondamentaux 2			3	12
	UE05 EC1 Introduction à la psychologie cognitive	36	1	4
	UE05 EC2 Introduction à la psychologie ergonomique et à l'ergonomie	36	1	4
	UE05 EC3 Introduction à la psychologie du développement	36	1	4
UE 06 – Méthodes en psychologie 1			2	6
	UE06 EC1 Techniques d'observation et analyse des données	18	1	3
	UE06 EC2 Enquête : questionnaires et échelles	18	1	3
UE 07 – Approfondissements disciplinaires 2			2	6
	UE07 EC1 approfondissement en psychologie cognitive 1	15	1	2
	UE07 EC2 Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (1)	15	1	2
	au choix	UE07 EC3a Facteurs motivationnels et émotionnels en contexte scolaire	1	2
		UE 07 EC3b Développement socio-cognitif : transitions de l'adolescence aux âges adultes		
UE 08 – Compétences transversales 2			1	6
	UE08 EC1 Lire et écrire le monde	36	1	3
	UE08 EC2 EC Libre	30	1	3

Description des enseignements du semestre 2

UE 05 : Fondamentaux de la Psychologie 2

UE05EC1 : Introduction à la psychologie cognitive

Référent : Serge CAPAROS

Description de l'EC :

L'objectif principal de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances de base sur le fonctionnement cognitif humain. Les concepts fondamentaux relatifs à la perception, l'attention, la mémoire, le langage, le raisonnement et la résolution de problèmes, ainsi que les principaux paradigmes expérimentaux développés pour étudier ces activités mentales, sont présentés. Des démonstrations en cours permettent d'illustrer les concepts abordés.

Bibliographie :

Habib., M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive (Niveau Licence)*. Paris : Armand Colin.

Fortin, C., & Rousseau, R. (2015). *Psychologie cognitive : une approche de traitement de l'information*. Montréal : Presse Universitaire du Québec.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu ou terminal

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu ou contrôle terminal. Le contrôle continu est composé de deux examens sur table ayant lieu durant le semestre. Le contrôle terminal est composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

UE05EC2 : Introduction à la psychologie ergonomique et à l'ergonomie

Référente : Leïla BOUDRA

Description de l'EC :

L'ergonomie et la psychologie ergonomique occupent aujourd'hui une place reconnue dans la société et dans le monde du travail. Pourtant, leurs objets, finalités et champs d'intervention restent parfois méconnus ou réduits à certaines de leurs dimensions.

L'objectif de cet EC est de présenter l'ergonomie et la psychologie ergonomique, leurs objets d'étude, leurs principaux concepts et leurs apports, ainsi que la pratique du métier de psycho-ergonome et ergonome.

Le cours aborde les concepts et modèles clefs de l'analyse de l'activité, notamment les notions de tâche et d'activité, de travail prescrit et de travail réel, de diversité et de variabilité, ainsi qu'un modèle guide d'analyse de l'activité. Ces connaissances sont illustrées à partir d'applications concrètes et d'études de cas, notamment issues du monde du travail et de la vie quotidienne.

Afin de mettre ces connaissances en pratique, les étudiants réalisent en groupe une étude de terrain leur permettant de mobiliser les concepts abordés dans le cours pour observer, décrire et analyser une situation réelle. La préparation, la conduite et l'analyse de cette étude sont accompagnées lors des séances de travaux dirigés.

Bibliographie :

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Presses Universitaires de France.

Leplat, J. (1997). L'analyse psychologique du travail : quelques jalons historiques. *Le Travail Humain*, 56, 2-3.

Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., & Pascal, M. (2007). *Ergonomie, concepts et méthodes*. Éditions Octarès.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre la modalité contrôle continu et la modalité contrôle terminal.

UE05EC3 : Introduction à la psychologie du développement

Référente : Louise GOYET

Description de l'EC :

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux grands courants théoriques de l'étude du développement de la personne et de présenter, l'évolution des concepts généraux, propres à ce champ disciplinaire : la théorie constructiviste de Jean Piaget, les théories socio-culturelles d'Henri Wallon, de Lev Vygotski et de Jérôme Bruner et la Théorie de l'attachement de John Bowlby et de Mary Ainsworth. De plus, les méthodes générales appliquées à l'étude du développement humain seront présentées.

Bibliographie :

- Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (1999). Henri Wallon. L'enfant et ses milieux. Paris : Hachette.
- Bruner, J. (2011). Le développement de l'enfant (8e éd.). Paris : Presses Universitaires de France
- Guellai, B. & Esseily, R.(2024). Psychologie du développement : Cours, méthodes, entraînement. (2e éd.). Dunod
- Laval, V.(2025). Psychologie du développement : Modèles et méthodes. Dunod.
- Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., & Sander, E. (Dir.). (2017). Mini traité de psychologie du développement. Elsevier Masson.
- Piaget, J. (1992). Naissance de l'intelligence chez l'enfant. Neuchâtel ; Montréal : Delachaux et Niestlé

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu ou terminal

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu ou contrôle terminal. Le contrôle continu est composé de deux examens sur table ayant lieu au cours du semestre. Le contrôle terminal est uniquement composé d'un examen sur table qui aura lieu pendant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

UE 06 : Méthodes en psychologie 1

UE06EC1 : Techniques d'observation et analyse des données

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description de l'EC :

L'observation constitue une méthode de recherche fondamentale pour l'histoire de la psychologie et sa tentative d'étudier les comportements humains dans leur contexte. Elle s'inscrit parmi les principales méthodes scientifiques avec l'expérimentation, l'entretien et les questionnaires.

Le cours présente ses différentes formes, ses objectifs, ainsi que les étapes nécessaires à une observation rigoureuse. Il aborde également les avantages et les limites de cette méthode.

A travers des exemples historiques, ainsi que des exercices pratiques, le cours vise à familiariser les étudiants aux fondamentaux de l'observation.

Bibliographie :

Laplandine, F. (1996). La description ethnographique.

Goffman, E. (1975). *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Les éd. de minuit.

Moreno, J. L. (1943). Sociometry and the cultural order. *Sociometry*, 6(3), 299-344.

Dreier, O. (2009). Persons in structures of social practice. *Theory & Psychology*, 19(2), 193-212.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

UE06EC2 : Enquête : questionnaires et échelles

Référente : Anne-Laure DE PLACE

Description de l'EC :

Ce cours constitue une initiation à la démarche d'enquête en psychologie. Les principales étapes de la conception et de la réalisation d'une enquête seront présentées, depuis la formulation d'une question de recherche jusqu'à l'analyse des données.

Une attention particulière sera portée à la méthodologie du questionnaire : élaboration des questions, choix des échelles de réponse, principes d'échantillonnage et qualité des mesures. Le cours s'appuiera sur des

exemples concrets et comportera une mise en pratique permettant aux étudiant·es de se familiariser avec les différentes étapes de la démarche d'enquête, de la conception d'un questionnaire à l'exploitation des données recueillies.

Bibliographie :

Berthier, N. (2023). *Les techniques d'enquête en sciences sociales-4e éd.: Méthodes et exercices corrigés*. Armand Colin.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal (examen sur table)

UE 7 : Approfondissements disciplinaires 2

UE07EC1 : Approfondissement en psychologie cognitive 1

Référent : Lorenzo CICCIONE

Description de l'EC :

Le cours vise à offrir un aperçu des domaines d'application des résultats de la recherche scientifique en psychologie cognitive. Plus particulièrement, seront présentées les applications au monde du travail (notamment l'optimisation des performances), au marketing et à la publicité (avec la théorie du nudge), à l'éducation (la « neuro-éducation »), à la psychothérapie (TCC et remédiation cognitive), ainsi qu'aux autres branches de la psychologie.

Le cours offrira également l'occasion d'approfondir les méthodes de recherche propres à la psychologie cognitive et d'en apprécier l'impact concret sur la vie des êtres humains, au-delà de la recherche académique.

Bibliographie :

La cognition : du neurone à la société. Thérèse Collins (2018).

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu et/ou terminal (examen sur table avec questions ouvertes).

UE07EC2 : Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (1)

Référente : Cécile BARBIER

Description de l'EC :

Le cours est construit en miroir de l'EC "Introduction à la psychologie ergonomique et à l'ergonomie". A travers la présentation de cinq interventions, il propose d'illustrer les principaux piliers de l'approche disciplinaire : une démarche ancrée dans une demande sociale, une intervention construite autour de l'analyse de l'activité humaine et une méthodologie privilégiant les recueils au plus près des situations de travail et de vie. Par le choix de terrains très divers, le cours invitera à appréhender d'emblée la richesse de l'activité humaine, objet théorique multiforme, toujours seulement en partie documenté.

Les études présentées, classiques ou contemporaines, donneront à voir la diversité des contextes dans lesquels l'ergonomie peut être mobilisée. L'enjeu consistera à faire éprouver ce que signifie "faire de l'ergonomie" - et à donner envie d'aller à son tour sur le terrain.

Bibliographie :

Transmise à chaque session par les intervenants sollicités. Elle pourra prendre la forme d'extraits de rapports d'intervention ou de vidéos.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Approfondissements en psychologie du développement au choix (EC3a ou EC3b)

UE07EC3a : Facteurs motivationnels et émotionnels en contexte scolaire

Référente : Louise GOYET

Description de l'EC :

Les questions relatives à l'éducation et aux apprentissages scolaires occupent, depuis le début du XX^e siècle, une place centrale dans les travaux des psychologues. Les recherches accordent une attention croissante aux

dimensions cognitives, psychosociales, émotionnelles et motivationnelles afin de mieux comprendre les processus impliqués dans les apprentissages scolaires et de compléter les apports des recherches menées en sciences cognitives.

Ce cours vise à présenter différents modèles psychologiques permettant de comprendre les comportements motivés, ainsi que le rôle des principaux facteurs impliqués dans l'émergence et le développement de la motivation et des émotions en contexte scolaire. Il s'intéresse notamment à la manière dont les perceptions, les émotions, les croyances, les besoins psychologiques et les objectifs des élèves influencent leur engagement dans les apprentissages.

L'objectif du cours est également de mettre en évidence le rôle essentiel et complémentaire de la motivation et des émotions dans le développement des apprentissages scolaires. Il s'agit ainsi de comprendre comment ces facteurs peuvent favoriser ou, au contraire, entraver l'engagement, la persévérance, les stratégies d'apprentissage et, plus largement, la réussite scolaire.

Bibliographie :

Carré, P.& Fenouillet, F. (dir.) (2009). *Traité de psychologie de la motivation : Théories et pratiques*. Dunod.

Clément, E. (2017). *Motivation et autodétermination dans les apprentissages scolaires*. In Miljkovitch, Morange-Majoux & Sander. (Eds.). *Traité de psychologie du développement*. Paris : Masson.

Fenouillet, F. & Carré, P. (2024). *Grand manuel de psychologie de la motivation* – 2e éd. Théories et pratiques. (2^e ed.). Dunod.

Tessier, D. (2024). *La théorie de l'autodétermination*. In F. Fenouillet et P. Carré (Eds). *Grand manuel de psychologie de la motivation*, 2^{ème} édition. Paris : Dunod.

Vianin, P. (2007). *La motivation scolaire: Comment susciter le désir d'apprendre*. De Boeck Supérieur.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu (dossier)

UE07EC3b : Développement socio-cognitif : transitions de l'adolescence aux âges adultes

Référente : Cécile BOURDAIS

Description de l'EC :

Cet enseignement vise à apporter un éclairage spécifique sur l'influence des interactions sociales sur le développement socio-cognitif de l'adolescence à l'âge adulte. On étudiera le passage de l'adolescence vers l'âge adulte (clinique des relations familiales et extra-familiales, la dynamique des formations / études). A l'âge adulte, on étudiera les remaniements socio-affectifs (familiaux, professionnels et personnels) en lien avec le développement intellectuel. On éclairera le moment d'entrée dans les études par le point de vue sociologique, celui de l'entrée dans la vie active par l'ergonomie, et celui de l'éventuelle entrée dans la parentalité par la clinique. On apportera une dimension développementale à des âges (adultes) trop souvent déconsidérés de ce point de vue.

Bibliographie :

- Houde R, *Les temps de la vie*, Gaëtan Morin Éditeur, Paris-Montréal, 3^e édition, 1999.
- Hugrée C & Poullaouec T, 2022, *L'université qui vient, Un nouveau régime de sélection scolaire*, Raisons d'agir Éditions, Paris.
- Neiman S, *Grandir, éloge de l'âge adulte à une époque qui nous infantilise*, Premier Parallèle, 2021 (traduction française).
- Romito P, *La naissance du premier enfant, étude psycho-sociale de l'expérience de la maternité et de la dépression post-partum*, 1990, Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- Sellenet C., De la bientraitance des enfants à la bientraitance des familles ? *Spirale* N°29, 2004-1.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal : devoir sur table

UE 8 : Compétences transversales 2

UE08EC1 : Lire et écrire le monde

Référent : Bureau d'Appui à la pédagogie Numérique (BAPN) – Laetitia FERRARI
laetitia.ferrari03@univ-paris8.fr

Ce cours 100% en ligne, proposé par So Skilled sur la plateforme Moodle, vise à renforcer la maîtrise du français écrit pour réussir votre licence. Il permet de mieux vous exprimer (mails, comptes-rendus, rapports de stage), de maîtriser les codes de l'écrit universitaire (analyse de textes, argumentation, citation des sources), d'exercer votre discernement face à différents types de textes (consignes, articles, contrats, offres d'emploi) et de développer votre image professionnelle (lettres de motivation).

Déroulement :

- Un test d'auto-positionnement non noté détermine votre profil et les séquences adaptées.
- Un parcours d'apprentissage sur 11 semaines, à raison d'environ 2h d'activités par semaine (leçons + exercices), avec un quiz à la fin de chaque semaine (tentatives illimitées).
- Un test final noté pour valider le niveau atteint.
- Un accompagnement régulier est assuré par Laetitia Ferrari (laetitia.ferrari03@univ-paris8.fr).

Modalités d'inscription :

Un e-mail avec les modalités d'inscription vous sera envoyé au cours du semestre.

UE08EC2 : EC libre

1. **EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes.
Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur :
<https://ec-libres.univ-paris8.fr/>
2. **SOFT SKILLS** – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>

LICENCE 2 – SEMESTRE 3

Semestre 3 - Licence 2				
Code		Volume horaire	Coef	ECTS
UE 09 - Fondamentaux 3			3	12
	UE09 EC1 Perception, Attention et Mémoire	36	1	4
	UE 09 EC2 Santé et enjeux contemporains : approches ergonomiques	36	1	4
	UE09 EC3 Domaine du développement au cours de la petite enfance et de l'enfance	36	1	4
UE 10 - Concepts et méthodes en Psychologie 2			1	6
	UE10 EC1 Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 1	36	2	4
	UE10 EC2 Production scientifique : rédaction, présentation et diffusion des connaissances	18	1	2
UE 11 - Approfondissements disciplinaires 3			2	6
	UE11 EC1 Approfondissement en psychologie cognitive 2	18	1	2
	UE 11 EC2 Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (2)	18	1	2
	au choix	UE11 EC3a Interactions sociales et développement cognitif à l'adolescence	1	2
		UE11 EC3b Développement socio-émotionnel		
UE 12 - Compétences transversales 3			1	6
BPN-DBE7EX01	Compétences Numériques	36	1	3
	EC Libre	30	1	3

Description des enseignements du semestre 4

UE09 – Fondamentaux en psychologie 3

UE09EC1 : Perception, Attention et Mémoire

Référent : Baptiste JACQUET

Description de l'EC :

Cet enseignement vise à approfondir les connaissances sur la perception visuelle, l'attention et la mémoire. Il met l'accent sur les résultats empiriques les plus importants de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, et il illustre comment ces résultats ont permis l'émergence et l'évolution des approches explicatives de ces processus cognitifs. Chaque fin de chapitre évoquera également des théories plus récentes associées aux résultats empiriques qui les soutiennent.

Bibliographie :

- Wagemans, J., Elder, J. H., Kubovy, M., Palmer, S. E., Peterson, M. A., Singh, M., & von der Heydt, R. (2012). A century of Gestalt psychology in visual perception: I. Perceptual grouping and figure-ground organization. *Psychological Bulletin*, 138(6), 1172–1217. <https://doi.org/10.1037/a0029333>
- Biederman, I. (1987). Recognition-by-components: A theory of human image understanding. *Psychological Review*, 94(2), 115–147. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.94.2.115>
- Treisman, A., & Gelade, G. (1980). Feature-integration theory of attention. *Cognitive Psychology*, 12(1), 97–136. [https://doi.org/10.1016/0010-0285\(80\)90005-5](https://doi.org/10.1016/0010-0285(80)90005-5)
- Tulving, E. (1972). Episodic and semantic memory. In E. Tulving & W. Donaldson (Eds.), *Organization of memory* (pp. 381–403). Academic Press.
- Baddeley, A. D., & Hitch, G. J. (1974). Working memory. In G. H. Bower (Ed.), *The psychology of learning and motivation: Advances in research and theory* (Vol. 8, pp. 47–89). Academic Press. [https://doi.org/10.1016/S0079-7421\(08\)60452-1](https://doi.org/10.1016/S0079-7421(08)60452-1)

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu est composé (i) d'un examen sur table sur la première moitié du cours, (ii) d'un contrôle final, à savoir un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur la deuxième moitié du cours, et (iii) de courts questionnaires intermédiaires portant sur le cours et la lecture d'articles.

UE09EC2 : Santé et enjeux contemporains : approches ergonomiques

Référent·e·s : Gaëtan BOURMAUD et Catherine GOUÉDARD

Description de l'EC :

L'objectif de cet enseignement est de présenter comment les approches ergonomiques peuvent apporter des réponses aux enjeux contemporains qui se posent dans le domaine de la santé, tout autant dans la vie quotidienne que dans le travail ou l'éducation et la formation. Les psychologues ergonomes sont en effet très sollicités pour accompagner les transformations nécessaires dans ce domaine.

Une première partie du cours visera à présenter ces enjeux en lien avec les thématiques du handicap, du vieillissement, des maladies chroniques, selon une approche ergonomique développementale et centrée sur l'activité. À partir d'illustrations choisies, plusieurs concepts, tels que l'accessibilité, l'inclusion, la vulnérabilité, et le développement des capacités et du pouvoir d'agir des sujets, seront discutés. Ces exemples seront l'occasion de montrer l'intérêt d'identifier comment les sujets construisent des ressources en situation et en quoi celles-ci peuvent être sources d'inspiration pour concevoir pour le futur, et promouvoir des dispositifs d'accompagnement capacitants.

Une seconde partie du cours abordera plus spécifiquement les enjeux de santé au travail et de prévention des risques psychosociaux, selon une approche ergonomique centrée sur l'activité et attentive aux dynamiques de construction de la santé au cours des parcours professionnels. À partir d'illustrations choisies, plusieurs notions, telles que les ressources psychosociales, les marges de manœuvre, le pouvoir d'agir, la soutenabilité du travail, seront discutées. Ces exemples permettront d'analyser les conditions dans lesquelles l'activité peut contribuer à préserver et construire la santé, mais aussi celles qui peuvent l'entraver. Ils seront également l'occasion de montrer l'intérêt de concevoir des organisations et des dispositifs de prévention favorisant le développement des ressources individuelles et collectives et des parcours de travail soutenables.

Bibliographie :

- Arab, F. (2012). Concevoir et évaluer des aides et des environnements « capacitants ». Des enjeux humains, sociaux, psychologiques et éthiques Dans F. Gzil et al. (pp 507-517), *Alzheimer, éthique et société*.
- Boudra, L. (2024). Soutenabilité du travail. In M.-E. Bobillier-Chaumon, E. Brangier & G. Valléry (Eds.), *Psychologie du travail et des organisations : 120 notions clés* (pp. 565-568). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.valle.2024.01.0584>
- Bourmaud, G. & Gouédard, C. (2021). Handicap et pouvoir d'agir. Dans : E. Brangier & G. Vallery (Eds.). *Ergonomie: 150 notions clés*. (pp. 288-291). Dunod.
- Bourmaud, G., Mas, L., & Rétaux. X. (2014). Une approche constructive des situations de handicap. *Actes du 49ème Congrès de la SELF* (pp. 399-407), La Rochelle, 1-3 octobre 2014.
- Gouédard, C., Cheurfi, R. & Bajolle, F. (2019). Médiations et éducation thérapeutique du jeune patient: ressources des familles et genèses. *La Revue internationale de l'éducation familiale*, 45, 1, 93-120
- Pueyo, V. (2021). Santé. Dans, E. Brangier & G. Vallery (Eds.) *Ergonomie : 150 notions clés* (pp. 448-451). Dunod.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal.

UE09EC3 : Domaine du développement au cours de la petite enfance et de l'enfance

Référente : Caroline GUERINI

Description de l'EC :

Ce cours a pour objectif de présenter des repères concernant le développement normal de l'enfant dans les domaines socio-émotionnel et cognitif. Dans une optique pré-professionnalisante, le cours comporte également des exemples de développement troublé pour chacun des domaines. Outre les repères développementaux, cet enseignement aborde des thèmes plus spécifiques tels que le développement de l'enfant prématuré, le handicap intellectuel et les conséquences développementales de la maltraitance.

Bibliographie :

Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., & Sander, E. (2017). *Traité de psychologie du développement*. Masson.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation :

Modalités d'examen : les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

UE10 – Concepts et méthodes en psychologie 2

UE10EC1 : Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 1

Référent : Baptiste JACQUET

Description de l'EC :

Ce cours introduit les fondements de la méthode expérimentale et des statistiques inférentielles en psychologie. Les étudiants apprendront à formuler des hypothèses, identifier les variables pertinentes et concevoir des protocoles expérimentaux rigoureux afin d'étudier les relations de causalité. Les notions de statistiques descriptives et inférentielles seront présentées, notamment l'échantillonnage, les propriétés de la loi normale et l'interprétation des seuils de signification. Une attention particulière sera portée à l'opérationnalisation des variables, aux plans d'expérience et à la distinction entre corrélation et causalité. Enfin, les étudiants seront initiés à l'analyse de données avec Jamovi à travers des exemples concrets mobilisant les tests de corrélations de Pearson et de Spearman, ainsi qu'une introduction à la régression linéaire.

NB : L'utilisation d'un ordinateur est requise. Le logiciel gratuit Jamovi devra être installé avant ou lors des premier cours.

Bibliographie :

Jacquet, B. (2026). IntuiStats: développer son intuition sur les statistiques. <https://intuistats.bjacquet.fr/>

Popper, K. R. (1959). *The logic of scientific discovery*. Hutchinson.

Navarro, D.J., Foxcroft, D.R. (2020). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants. (Version 0.70.2). (J.M. Meunier, Trad.) <https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/index.html>

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

La possibilité d'un contrôle continu ainsi que ses modalités seront mentionnées lors du premier cours (évaluations récurrentes, évaluation intermédiaire, ou autre). Le contrôle terminal sera un examen effectué lors de la dernière séance de cours et consistera en un devoir sur table.

UE10EC2 : Production scientifique : rédaction, présentation et diffusion des connaissances

Référent·e·s : Sabine GUÉRAUD & Jean-Louis TAVANI

Description de l'EC :

Ce cours présente les principales étapes d'une recherche en psychologie, de la formulation d'une question scientifique à la publication des résultats. Il examine la construction d'une problématique et d'hypothèses fondées sur la littérature, le choix d'une méthode adaptée et l'interprétation prudente des données. Une attention particulière est portée à l'administration de la preuve, aux différents types de productions scientifiques et au rôle de l'évaluation par les pairs. Les étudiants sont également initiés à la recherche documentaire dans PsycINFO et PubMed, afin de construire des recherches bibliographiques précises, explicites et reproductibles. Le cours aborde enfin les principes de la science ouverte, leurs enjeux éthiques et les pratiques de transparence, de préenregistrement et de partage des données. Il introduit la structure d'un article scientifique et les normes APA de rédaction, de présentation des résultats et de citation des sources. L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux lire, produire et évaluer les connaissances scientifiques en psychologie.

Bibliographie :

- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). American Psychological Association.
- Courtois, R. (2022). *Réussir son mémoire en psycho : Élaborer et rédiger son travail d'étude et de recherche* (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Lantian, A. (2021). Les pratiques de recherche ouvertes en psychologie. *Psychologie Française*, 66(1), 71–90.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal par examen sur table

UE11 – Approfondissement disciplinaire 3

UE11EC1 : Approfondissement en psychologie cognitive 2

Référent : Lorenzo CICCIONE

Description de l'EC :

Le cours vise à offrir une introduction à l'étude des processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage et la transmission des productions culturelles. Plus précisément, seront présentés les mécanismes cognitifs qui sous-tendent à la fois la variabilité et l'universalité de certaines productions culturelles. Une attention particulière sera accordée à l'apprentissage – et à l'enseignement – de la lecture/écriture et des mathématiques, deux des productions culturelles les plus importantes de l'espèce humaine. Le cours abordera également quelques notions relatives aux troubles neurocognitifs associés à ces apprentissages, à savoir la dyslexie et la dyscalculie.

Enfin, de manière plus transversale, le cours entend fournir aux étudiants les outils nécessaires pour comprendre comment les méthodes de recherche propres à la psychologie cognitive peuvent être appliquées avec succès non seulement aux fonctions cognitives de base – mémoire, perception ou attention –, mais aussi aux apprentissages complexes qui sont au fondement de la civilisation humaine.

Bibliographie :

Le rectangle de Lascaux. Stanislas Dehaene (2026).

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu et/ou terminal (examen sur table avec questions ouvertes).

UE11EC2 : Domaines de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie (2)

Référent : Julien KAHN

Description de l'EC :

Bibliographie :

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Approfondissements en psychologie du développement au choix (UE11EC3a ou UE11EC3b)

UE11EC3a : Interactions sociales et développement cognitif à l'adolescence

Référente : Marianne HABIB

Description de l'EC :

A partir de travaux expérimentaux et de modèles récents, nous aborderons la question de l'influence des interactions sociales sur la cognition humaine (en particulier la prise de décision), au cours de la période de l'adolescence.

Cet EC visera à définir l'adolescence, à comprendre les spécificités de cette période développementale et à acquérir des connaissances fondamentales sur le développement de l'adolescent sur ces différents aspects :

- Comprendre les spécificités du développement cognitif, socio-émotionnel et cérébral à l'adolescence et les raisons de ces spécificités par rapport aux enfants et aux adultes ;
- Étudier des modèles développementaux récents rendant compte de ces spécificités ;
- Expliquer l'impact du contexte social sur leur prise de risque ;
- Décrire les mécanismes par lesquels les interactions sociales influencent la prise de décision et la prise de risque des adolescents.

Bibliographie :

Habib, M., Lavergne, L. & Caparos, S. (2018). Chapitre 9. Prise de décision et jugement. In Habib, M., Lavergne, L. & Caparos, S. (2018). *Psychologie Cognitive - Cours, méthodologie, entraînement*. Collection Portail Psychologie, Editions Armand Colin.

Habib, M. & Cassotti, M. (2017). La prise de risque à l'adolescence. In R. Miljkovitch, F. Morange-Majoux, & E. Sander. *Traité de psychologie du développement*. Paris : Masson.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu et/ou terminal (examen sur table avec questions ouvertes).

UE11EC3b : Développement socio-émotionnel

Référente : Caroline GUERINI

Description du cours :

Dans ce cours de 18 heures, nous examinerons différents aspects du développement du jeune enfant dans ses compétences - émotionnelles (attachement, empathie, régulation émotionnelle), - sociales (attribution d'états mentaux, théorie de l'esprit, formes complexes telles que l'humour ou l'ironie), - méta-réflexives à travers l'étude des conduites sémiotiques (jeu et dessin).

Bibliographie :

Astington, J. (1999). *Comment les enfants découvrent la pensée : la théorie de l'esprit*. Paris : Retz. Baldy, R. (2011). *Fais-moi un beau dessin*. Paris : Editions In Press.

Gueguen, C. (2015). *Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau*. Paris : Edition Pocket.

Harris, P. L. (2007). *L'imagination chez l'enfant. Son rôle crucial dans le développement cognitif et social*. Paris : Retz.

Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., Sander, E. (2017). *Psychologie du développement. Mini Traité*. Paris : Elsevier Masson.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal par un dossier maison à la fin des cours.

UE12 – Compétences transversales 3

BPN-DBE7EX01 – UE12EC2 Compétences numériques (PIX)

Référent : Bureau d'Appui à la pédagogie Numérique (BAPN)

Description de l'EC :

A consulter impérativement :

<https://bapn.univ-paris8.fr/ec-competences-numeriques/>

Cet enseignement est délivré par le Bureau d'Appui à la pédagogie Numérique (BAPN).

L'EC « compétences numériques – préparation à Pix » est un cours obligatoire proposé à tous les étudiants régulièrement inscrits en licence 2^{ème} année à l'Université Paris 8 à partir de la rentrée 2026-2027.

L'objectif principal de ce cours est d'accompagner la montée en compétences numériques des étudiants dans le contexte universitaire pour leur permettre de s'adapter aux évolutions des technologies et des usages numériques.

Ce cours, permet aux apprenants de poursuivre leurs apprentissages déjà entamés au collège et au lycée.

Le suivi de ce cours prépare à la passation de la certification Pix qui sera proposée à la fin de chaque semestre après avoir suivi le cours.

Inscription au cours :

L'inscription à l'EC compétences numériques s'effectue via la plateforme pédagogique Moodle P8 : <https://moodle.univ-paris8.fr>

1. Pour vous inscrire, cliquez sur le bouton « Se pré-inscrire à un cours » dans la rubrique « Pré-inscription aux cours » sur votre tableau de bord. Descendez ensuite jusqu'à la catégorie « BAPN – EC Compétences numériques » et déployez-la en cliquant dessus.
2. Sélectionnez ensuite « Inscription EC Informatique », puis choisissez « Inscription Semestre 1 » ou « Inscription Semestre 2 » selon la session désirée.
3. Enfin, indiquez votre situation parmi les options proposées (Toute licence) et cliquez sur « M'inscrire » pour valider votre inscription.
4. Une fois inscrit·e, suivez les consignes fournies pour réaliser le test de positionnement, déposer vos résultats, puis sélectionner le format de cours adapté à votre niveau.

Modalités d'évaluation :

Dans le cours « compétences numériques – préparation à Pix », l'étudiant reçoit deux notes distinctes:

- La note attribuée par l'enseignant, qui prend en compte à la fois l'engagement et la progression de l'étudiant durant les séances de cours, ainsi que les différents travaux réalisés, qu'ils soient individuels ou collectifs.
- La note des parcours, qui mesure le niveau de l'étudiant sur des thématiques spécifiques (cybersécurité, fake news, bureautique etc.) via des évaluations exclusivement réalisées sur la plateforme Pix.

Pour valider le cours, la moyenne des deux notes doit être égale ou supérieure à 10.

En fin de parcours, une épreuve de certification Pix est proposée aux étudiants ; cette certification n'est pas obligatoire et ne fait pas partie de l'évaluation finale de l'EC, mais elle reste **fortement recommandée**.

UE12EC2 – EC libre (au choix)

1. **EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes. Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur : <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>
2. **SOFT SKILLS** – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>

LICENCE 2 – SEMESTRE 4

Semestre 4 - Licence 2					
Code			Volume horaire	Coef	ECTS
UE 13 – Fondamentaux 4				3	12
		<u>UE13 EC1 Influence sociale</u>	36	1	4
		<u>UE13 EC2 Neurosciences comportementales</u>	36	1	4
		<u>UE13 EC3 Sémiologie et psychopathologie de l'adulte</u>	36	1	4
UE 14 – Concepts et méthodes en Psychologie 2				1	6
		<u>UE14 EC1 Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 2</u>	36	2	4
		<u>UE14 EC2 M3P</u>	24	1	2
UE 15 – Approfondissement disciplinaire 4				2	6
	au choix	<u>UE15 EC1a Stéréotypes et exclusion sociale</u>	18	1	2
		<u>UE15 EC1b Cognition sociale et jugement</u>			
	au choix	<u>UE15 EC2a Vieillissement cérébral et endocrinien</u>	18	1	2
		<u>UE15 EC2b Fonctions sensorielles</u>			
		<u>UE15 EC3 Sémiologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent</u>	18	1	2
UE16 – Compétences transversales 4				1	6
		<u>UE16 EC1 Anglais pour Psychologues 2</u>	36	1	3
		<u>Transition</u>	30	1	3

Description des enseignements du semestre 4

UE13– Fondamentaux en psychologie 4

UE13EC1 : Influence sociale

Référente : Sophie HENRY

Description de l'EC :

Cet enseignement présente les principaux processus d'influence sociale par lesquels les individus, les groupes et les institutions façonnent les jugements, les attitudes et les comportements. Après une introduction aux normes sociales, à la conformité (Sherif, 1936 ; Asch, 1951) et à l'obéissance (Milgram, 1963), il examine les mécanismes d'engagement et de soumission librement consentie (Freedman & Fraser, 1966 ; Joule & Beauvois, 1998). Les relations entre attitudes et comportements sont ensuite abordées à travers la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) et les principaux modèles de la persuasion (Petty & Cacioppo, 1986 ; Chaiken, 1980). Les mécanismes de dissonance cognitive (Festinger, 1957), de résistance à l'influence (Brehm, 1966 ; McGuire, 1964) ainsi que les processus d'influence minoritaire et de changement social (Moscovici, Lage, & Naffrechoux, 1969) complètent cette approche. Ces modèles sont mobilisés pour analyser des contextes de santé, de prévention, d'accès aux droits et de communication institutionnelle, dans une perspective scientifique, critique et éthique.

Bibliographie :

- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179–211.
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford University Press.
- Joule, R.-V., & Beauvois, J.-L. (1998/2014). *La soumission librement consentie*. Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1979). *Psychologie des minorités actives*. Presses Universitaires de France.
- Myers, D. G., & Twenge, J. M. (2023). *Social psychology* (14th ed.). McGraw-Hill.
- Petty, R. E., & Briñol, P. (2012). The elaboration likelihood model. In P. A. M. Van Lange, A. W. Kruglanski, & E. T. Higgins (Eds.), *Handbook of theories of social psychology* (Vol. 1, pp. 224–245). Sage.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal (examens sur table)

UE13EC2 : Neurosciences comportementales

Référente : Sophie MERTZ-JOSSE

Description de l'EC :

Ce cours examine les bases physiologiques des principaux comportements permettant à l'homme d'assurer les fonctions fondamentales communes à tous les êtres vivants : comportement alimentaire, comportement sexuel, sommeil. L'étude de chaque comportement est centrée sur l'élucidation des mécanismes, tout particulièrement des mécanismes nerveux, qui le sous-tendent, mais aborde aussi les questions de sa fonction, de sa valeur adaptative, de sa mise en place au cours de l'ontogenèse et de la phylogenèse.

L'étude de ces comportements fait largement appel aux données obtenues chez l'animal. Elle permet de souligner les interactions étroites et réciproques entre les dimensions physiologique et psychologique, tout en familiarisant les étudiants avec les enjeux liés à l'éducation à la santé.

Bibliographie :

Rosenzweig, M.R., Breedlove, S.M., Watson, N.V. (2022). *Psychobiologie : De la biologie du neurone aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques* (3^e édition). De Boeck.

Picq, J.L. (2009). *Biologie pour psychologues*. De Boeck

Le cerveau à tous les niveaux ! <http://lecerveau.mcgill.ca/>

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation :

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi-semestre (évaluation sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen (évaluation sur l'ensemble du cours).

UE13EC3 : Sémiologie et psychopathologie de l'adulte

Référente : Catherine GRANDSARD

Description de l'EC :

Cet enseignement a pour objectif principal l'approfondissement des connaissances sémiologiques dans le domaine de la psychopathologie de l'adulte. Il s'agit d'apprendre à reconnaître et évaluer les symptômes de troubles psychiques chez l'adulte et de savoir formuler des hypothèses diagnostiques pertinentes à l'aune des classifications internationales actuelles des troubles mentaux (CIM/DSM). En parallèle, sont également étudiées les évolutions récentes de ces classifications, les problèmes épistémologiques qu'elles posent et les critiques qui leur sont adressées, ainsi que l'impact sur les prises en charge en santé mentale de la notion de rétablissement et, plus largement, du droit des usagers. L'objectif étant d'engager une réflexion sur les pratiques diagnostiques et leur utilité dans l'activité de psychologue clinicien. Les travaux dirigés sont centrés sur l'observation clinique et l'acquisition de la méthodologie de l'étude de cas.

Bibliographie :

American Psychiatric Association (APA), *DSM-5-TR : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, tr. fr., 2023.

Barnhill J.W., *DSM-5 : Cas cliniques*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, tr. fr., 2016.

Guelfi, J.-D., Rouillon, F., & Mallet, L. (dir.), *Manuel de psychiatrie* (4e éd.). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2021.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : Les étudiants ont la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

UE14- Concepts et méthodes en Psychologie 2

UE14EC1 : Méthode expérimentale et statistiques inférentielles 2

Référent : Baptiste JACQUET

Description de l'EC :

Ce cours approfondit les méthodes d'analyse statistique appliquées à la recherche expérimentale en psychologie. À partir de situations concrètes, les étudiants apprendront à sélectionner, appliquer et interpréter les principaux tests statistiques NHST (null hypothesis statistical tests) pour variables continues, notamment le test du Khi Carré, le t de Student et l'analyse de variance (ANOVA).

Une attention particulière sera portée aux conditions d'application des tests, aux tailles d'effet, aux intervalles de confiance, ainsi qu'à l'interprétation des interactions entre variables. Chaque analyse statistique sera présentée en intégration dans un protocole expérimental, afin de présenter aux étudiants la totalité de la démarche expérimentale, de la conception de l'expérience jusqu'à l'analyse des données de manière pertinente en fonction de la question posée.

Les analyses seront réalisées à l'aide des logiciels gratuits Jamovi, dont l'utilisation constitue un prérequis pour les travaux pratiques.

Bibliographie :

Jacquet, B. (2026). IntuiStats: développer son intuition sur les statistiques.

<https://intuistats.bjacquet.fr/>

Navarro, D.J., Foxcroft, D.R. (2020). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants.

(Version 0.70.2). (J.M. Meunier, Trad.)

<https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/index.html>

Student. (1908). The probable error of a mean. *Biometrika*, 6(1), 1–25.

<https://doi.org/10.2307/2331554>

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

La possibilité d'un contrôle continu ainsi que ses modalités seront mentionnées lors du premier cours (évaluations récurrentes, évaluation intermédiaire, ou autre). Le contrôle terminal sera un examen effectué lors de la dernière séance de cours et consistera en un devoir sur table.

UE14EC3 : M3P L2 – « Les métiers de la psychologie : rencontre avec les professionnel-le-s »

Référent·e·s : Gaëtan BOURMAUD, Catherine GOUÉDARD et Sophie MERTZ-JOSSE

Description de l'EC :

L'E.C M3P (Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels) offre à l'étudiant.e une rencontre avec des professionnel.les représentant différents domaines d'interventions en psychologie. Cette rencontre s'organise autour de conférences métiers qui visent, à partir des témoignages singuliers de professionnel-le-s choisi-e-s, à enrichir la vision de l'étudiant.e sur le métier du psychologue, souvent floue ou incomplète, pour lui apporter une meilleure représentation des parcours menant à ce métier et des spécialisations possibles, et une meilleure connaissance de la diversité des missions et des environnements professionnels. Ce temps de découvertes et d'échanges est ensuite complété de séances d'approfondissement de la réflexion sur son orientation, en incluant aussi les nombreuses perspectives offertes après une Licence de psychologie. Cette ouverture sur le monde professionnel contribue à soutenir l'étudiant.e dans la construction de son parcours universitaire et son futur professionnel.

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Présence obligatoire à la journée de conférences métiers (matin et après-midi) ainsi qu'aux deux séances complémentaires, et rendu d'un devoir réflexif (composition de ce devoir à la dernière séance). L'EC donnera lieu à un résultat ADM (admis) ou AJ (ajourné).

UE15– Approfondissement disciplinaire 4

Approfondissement en psychologie sociale au choix (EC1a ou EC1b)

UE15EC1a : Stéréotypes et exclusion sociale

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description de l'EC :

Le cours vise à présenter comment la psychologie sociale envisage le phénomène de l'exclusion sociale des groupes et des individus. Il s'intéresse notamment à la construction des stéréotypes et des identités liées à des groupes sociaux. Il vise par ailleurs à articuler ces stéréotypes au fonctionnement de l'ordre social. Enfin, il présentera des recherches sur l'impact de l'exclusion sociale sur la santé (mentale) des individus.

Bibliographie :

- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2012). Labeling and stigma. In *Handbook of the sociology of mental health* (pp. 525-541). Dordrecht: Springer Netherlands.
- Frost, D. M., & Meyer, I. H. (2023). Minority stress theory: Application, critique, and continued relevance. *Current opinion in psychology*, 51, 101579.
- Lampropoulos, D., Chatzigianni, K., Chrysoschoou, X., & Apostolidis, T. (2021). Ideology and the stigma of schizophrenia: Applying the dual-process motivational model in the French and Greek contexts. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 31(3), 326-340.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE15EC1b : Cognition sociale et jugement

Référente : Anne-Laure DE PLACE

Description de l'EC :

Ce cours aborde les différents mécanismes impliqués dans la perception de soi, d'autrui et des groupes sociaux. Dans la partie « cognition sociale », seront présentés les principaux concepts et mécanismes relatifs au soi en psychologie sociale.

Le cours portera sur la manière dont les connaissances sur soi se construisent et s'organisent. Il présentera notamment le concept de soi, les schémas de soi et les principales sources des perceptions de soi, en particulier l'auto-perception, le regard d'autrui et les processus de comparaison sociale. Les motivations fondamentales du soi, les dimensions temporelles des perceptions de soi ainsi que l'estime de soi et ses liens avec les comportements seront également abordés.

La partie « jugement social » présentera les mécanismes impliqués dans l'évaluation des personnes et des groupes. Les dimensions du jugement

social, les processus d'attribution causale ainsi que les fondements du jugement moral et des dilemmes moraux y seront abordés.

Bibliographie :

Baumeister, R. F., Campbell, J. D., Krueger, J. I., & Vohs, K. D. (2005). Exploding the self-esteem myth. *Scientific American*, 292(1), 84-91.

Berjot, S., & Bourguignon, D. (2023). *Le Soi et l'identité en psychologie sociale : Fondements, concepts et applications*. Dunod.

Martinot, D. (2008). *Le Soi, les autres et la société*. Grenoble : PUG.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal (examen sur table avec questions ouvertes)

Approfondissement en neurosciences au choix (EC2a ou EC2b)

UE15EC2 : Vieillessement cérébral et endocrinien

Référente : Amélie JACQUOT

Description de l'EC :

Le cours abordera les effets du vieillissement sur le fonctionnement biologique de l'organisme, et de manière plus spécifique sur le fonctionnement cérébral et cognitif. Les modifications cérébrales et cognitives identifiées au cours du vieillissement normal et pathologique seront alors présentées.

Bibliographie :

Epelbaum, J. (2009). Le vieillissement : rythmes biologiques et hormonaux. Edition Tec & Doc Lavoisier. Magazine « La recherche » hors-série, décembre 2018-janvier 2019 : Vivre longtemps en bonne santé

Tison, P. (2023) : Aide-Mémoire - Psychologie du vieillissement en 40 notions, éditions Dunod

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE15EC2b : Fonctions sensorielles

Référente : Alexandrine MORAND

Description de l'EC :

Cet enseignement a pour but d'étudier la manière dont le système nerveux, par le biais des systèmes sensoriels, acquiert, traite et représente les informations. Nous distinguerons les traitements pour la perception et pour l'action. Dans un premier temps seront présentées les caractéristiques retrouvées dans les différents systèmes sensoriels, en termes de fonctionnement et d'organisation. Trois systèmes sensoriels seront ensuite étudiés plus spécifiquement : vision, audition et nociception. Des données psychophysiques, neurophysiologiques, neuroanatomiques et de neuroimagerie fonctionnelle viendront illustrer le cours.

Objectifs : Comprendre les principes généraux d'organisation et de fonctionnement des systèmes sensoriels (codage, voies de transmission, hiérarchisation corticale).

- Distinguer les traitements dédiés à la sensation et à la perception.
- Connaître l'organisation anatomo-fonctionnelle spécifique de trois systèmes : vision, audition, nociception.
- Savoir relier données psychophysiques, neurophysiologiques, neuroanatomiques pour étayer un même phénomène sensoriel.

Bibliographie :

Breedlove (S. Marc) Rosenzweig (Mark R.), Watson (Neil V.). – *Psychobiologie. De la biologie du neurone aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques*, trad. fr. par S. Bartolami. Bruxelles, De Boeck, 2012.

Bear (Mark-F), Connors (Barry W.), Paradiso (Michael A.), André Nieoullon. – *Neurosciences : à la découverte du cerveau*. Trad. fr. par A. Nieoullon. Editions Pradel, 2010.

Morange-Majoux (Françoise). – *Psychophysiologie*, Paris, Dunod, 2011. Site web <http://lecerveau.mcgill.ca>

Vibert, J.-F., Mazières, L., Apartis-Bourdieu, E., Arnulf, I., Dodet, P., Huberfeld, G., Naccache, L., Willer, J.-C., & Worbe, Y. (2019). *Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle – avec simulateur informatique* (3e éd.). Elsevier Masson.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE15EC3 : Sémiologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Référente : Catherine GRANDSARD

Description de l'EC :

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s de se familiariser avec la démarche sémiologique en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. L'enseignement se focalise sur certains sous-ensembles de troubles fréquemment rencontrés chez l'enfant ou l'adolescent (par exemple : les troubles du comportement et des impulsions, les troubles anxieux, les troubles du comportement alimentaire). Un travail à partir de cas cliniques est proposé, afin que les étudiant.e.s puissent réaliser eux-mêmes de premiers relevés sémiologiques et de là de premières démarches diagnostiques. L'enseignement est référencé à partir des classifications internationales. Une réflexion épistémologique sur l'évolution historique et/ou la pertinence du découpage proposé par ces classifications est proposée, ainsi qu'une étude de mécanismes étiologiques connus pour les troubles étudiés. Ce travail s'appuiera notamment sur la lecture d'articles de recherche scientifique internationale relativement récents.

Bibliographie :

American Psychiatric Association (APA), *DSM-5-TR : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, tr. fr., 2023.

Misès R. (Dir. †), *Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA) R-2020*, 6ème édition, Paris, Presse de l'EHESP, 2020.

Zero to Three, DC : 0-5 : *Classification diagnostique des troubles de la santé mentale et du développement de la première et petite enfance*, Chêne-Bourg, RMS Editions, tr. fr. 2019.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal sous forme d'un examen sur table en fin de semestre.

UE15– Compétences transversales 4

UE16EC1 : UE16 EC1 Anglais pour Psychologues 2

Référent : Centre de langues (CDL) – coordinatrice Audrey BARDIZBANIAN

Description de l'EC :

Cet enseignement vise à consolider et à approfondir les compétences en anglais développées en L1, tout en poursuivant leur mise en pratique dans le domaine de la psychologie. Le cours s'appuie sur l'étude de diverses thématiques et questions liées à la discipline, à travers l'exploitation de supports variés. Il a pour objectif d'étendre le lexique propre aux différents champs de la psychologie, d'explorer les concepts, théories et enjeux qui leur sont associés et de développer les compétences de compréhension et de production en anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral. Le cours propose également de renforcer et d'affiner la maîtrise des principales structures grammaticales de l'anglais, étudiées en contexte.

L'assiduité est requise pour la validation de cet enseignement.

La présence à l'ensemble des cours du semestre est obligatoire, les étudiants étant évalués en contrôle continu. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant concerné. Des absences répétées pourront entraîner des conséquences sur l'évaluation et la validation de l'enseignement.

L'inscription aux cours s'effectuera sur Moodle. En L2, le choix du créneau dépend de votre planning. L'inscription définitive au cours se fera uniquement auprès de l'enseignant(e), lors du premier cours, selon le calendrier fixé par le CDL. L'absence lors de ce premier cours fait perdre le bénéfice de la pré-inscription.

Toutes les informations nécessaires sont sur le site du CDL

<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/> CDL : bâtiment B1, bureaux B204/205

Téléphone : 01 49 40 68 43 ; mail : cdl@univ-paris8.fr

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation : voir le CDL

UE16EC2 : Transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS)

Référent·e·s : Leïla BOUDRA et Gaëtan BOURMAUD

Description de l'EC :

Le cours vise à comprendre et analyser les grands enjeux environnementaux contemporains dans le contexte de l'Anthropocène : changement climatique, érosion de la biodiversité, pressions sur les ressources naturelles et transformations des écosystèmes.

Il introduit les principaux cadres permettant d'appréhender ces enjeux, notamment les limites planétaires, le développement soutenable, les principes de transition juste et équitable. Il tend à développer une pensée systémique et critique pour appréhender la complexité des problématiques environnementales. Enfin, il encourage la capacité à imaginer des futurs durables et à agir, individuellement comme collectivement, en faveur de la durabilité.

Une attention particulière est portée aux apports de la psychologie pour comprendre et analyser les enjeux environnementaux contemporains. Le cours mobilise les concepts clefs de la psychologie et de ses différents champs afin d'éclairer les dimensions individuelles, sociales et collectives de ces enjeux. Il met ainsi en évidence la contribution spécifique de la psychologie à la compréhension des problématiques environnementales et à l'accompagnement des transformations nécessaires à la transition vers des sociétés plus durables, justes et équitables.

Le cours se déroule en deux parties :

- La **première partie** axée sur les enjeux du développement durable et soutenable avec une approche pluridisciplinaire
 - (15h) en ligne à réaliser en début de 2nd semestre (1ère partie du 2nd semestre, avant la semaine 7)
 - **L'inscription est obligatoire** - elle doit être réalisée par l'étudiant·e sur le moodle de l'EC - Les informations seront communiquées par votre gestionnaire pédagogique avant le début du 2nd semestre
 - Voir _____ pour _____ plus _____ d'informations _____ : <https://transitions.univ-paris8.fr/EC-TEDS-transversal>
- La **seconde partie** (15h - semaine 7 à 11) en présentiel par groupe au 2nd semestre axée sur la contribution des différents champs de la psychologie aux transitions pour un développement soutenable
 - Les étudiant·e·s sont invité·e·s à se référer à leur planning du S2 pour identifier les créneaux de ce cours (semaine plannings de cours pour les créneaux horaires)

Bibliographie :

Le Bail, C., Chizallet, M., Prost, M., & Boudra, L. (2023). L'ergonomie au prisme du développement durable : accompagner les transitions des organisations et les transformations de l'activité. Introduction au dossier. *Activités*, 20(2). <https://doi.org/10.4000/activites.8789>

Weiss, K. et Rateau, P. (2018). Fiche 10. Psychologie et développement durable. Psychologie sociale et environnementale (p. 95-104). In Press. <https://shs-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/psychologie-sociale-et-environnementale--9782848354569-page-95?lang=fr>.

Site des journées Ergonomie et Développement durable du master de Paris 8 : <https://ergoddp8.hypotheses.org/>

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : terminal

L'évaluation comportera **deux évaluations** comptant chacune pour 50% de la note finale.

- Pour la partie 1 : un test final en ligne délivre une note qui compte pour 50% de la note finale de l'EC
- Pour la partie 2 : un examen sur table lors de la semaine des examens de fin de semestre

LICENCE 3 – SEMESTRE 5

Semestre 5 - Licence 3					
Code			Volume horaire	Coef	ECTS
UE 17 - Fondamentaux 5				4	12
	au choix	EC1a Psychologie sociale de la santé	30	1	4
		EC1b Psychologie sociale du travail			
	UE17 EC2 Analyse de l'activité située		30	1	4
	UE17 EC3 Troubles du développement et des apprentissages		30	1	4
UE 18 - Pratiques professionnelles et de recherche en psychologie				2	6
	UE18 EC1 Tutoré 1 : construction du projet avec rendu		15	2	3
	UE18 EC2 M3P-L3		18	1	3
UE 19 - Posture professionnelle en psychologie				2	6
	UE19 EC1 Déontologie et éthique en psychologie : fondements et applications		24	1	3
	UE19 EC2 Méthodologie et techniques de l'entretien de recherche en psychologie		30	1	3
UE 20 - Ouvertures 5				1	6
	UE20 EC1 Tremplin Master		15	1	3
	UE20 EC2 Anglais pour Psychologues 3		30	1	3

Description des enseignements du semestre 5

UE17– Fondamentaux en psychologie 5

EC disciplinaire en psychologie sociale au choix (EC1a ou EC1b)

UE17EC1a : Psychologie sociale de la santé

Référente : Sophie HENRY

Description de l'EC :

Ce cours propose d'analyser les principaux processus psychosociaux impliqués dans les conduites de santé, la prévention et le changement de comportement. Il part du constat que l'information seule ne suffit pas à modifier durablement les pratiques, même lorsque les risques sont connus. À partir des travaux sur les attitudes et le lien attitude-comportement, notamment la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991 ; Ajzen & Schmidt, 2020), le cours examine le rôle des croyances, des normes sociales, du contrôle perçu, des intentions et des habitudes. Il aborde également le passage de l'intention à l'action à travers l'implémentation des intentions (Gollwitzer, 1999), ainsi que le rôle du sentiment d'auto-efficacité dans l'adoption et le maintien des comportements de santé (Bandura, 1997). Les modèles du stress et du coping permettent d'analyser les stratégies d'ajustement face aux situations menaçantes ou contraignantes (Lazarus & Folkman, 1984).

Le cours aborde enfin de la perception des risques, de l'optimisme comparatif et des résistances au changement, avant les modèles de prévention et de communication en santé, notamment le modèle biopsychosocial (Engel, 1977), le Health Belief Model (Rosenstock, 1974) et le modèle étendu des processus parallèles (Witte, 1992). L'objectif est d'amener les étudiants à formuler une problématique de recherche en psychologie sociale de la santé, en articulant un problème de santé, des concepts théoriques et des variables mesurables.

Bibliographie :

Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179–211.
[https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)

Ajzen, I., & Schmidt, P. (2020). Changing behavior using the theory of planned behavior. In M. S. Hagger, L. D. Cameron, K. Hamilton, N. Hankonen, & T. Lintunen (Eds.), *The handbook of behavior change* (pp. 17–31). Cambridge University Press.

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. W. H. Freeman.

Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. Springer.

Witte, K. (1992). Putting the fear back into fear appeals: The extended parallel process model. *Communication Monographs*, 59(4), 329–349.
<https://doi.org/10.1080/03637759209376276>

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal (examens sur table)

UE17EC1b : Psychologie sociale du travail

Référent : Jean-Louis TAVANI

Description de l'EC :

Après un rappel de la théorie de l'identité sociale (e.g., catégorisation, catégorisation sociale, biais pro endogroupe), et de ses prolongements (e.g., théorie de l'autocatégorisation, et identification au groupe). Nous présenterons les apports de cette approche à un contexte organisationnel. Nous présenterons ainsi le rôle des appartenances groupales et de l'identification dans la perception de la santé au travail. Ensuite, nous nous intéresserons au leadership en nous attachant à montrer que le leader peut avoir un impact, non pas car il dispose de qualités spécifiques, mais bien, car il représente, défend et organise le groupe. Nous présenterons également les apports de la théorie de l'identité sociale (1) à la motivation des individus et aux comportements de citoyenneté organisationnelle ; (2) aux décisions collectives ; (3) à la gestion des conflits dans l'organisation ; et (4) à la communication. Enfin, l'apport de la théorie de l'identité sociale pour comprendre la socialisation organisationnelle sera présenté. Le cours sera illustré par des interventions et des exemples concrets.

Bibliographie :

Ashforth, B. E., & Mael, F. (1989). Social Identity Theory and the Organization. *Academy of Management Review*, 14(1), 20–39.

Haslam, S. A. (2004). *Psychology in Organizations. The Social Identity Approach*. Sage.

Haslam, S. A., Reicher, S. D., & Platow, M. J. (2011). *The New Psychology of Leadership. Identity, Influence and Power*. Psychology Press.

- Jetten, J., Haslam, S. A., Cruwys, T., Greenaway, K. H., Haslam, C., & Steffens, N. K. (2017). Advancing the social identity approach to health and well-being: Progressing the social cure research agenda. *European Journal of Social Psychology*, 47(7), 789-802.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. G. Austin (Éds.), *Psychology of intergroup relations* (p. 7-24). Nelson-Hall.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu ou terminal (au choix)

UE17EC2 : Analyse de l'activité située

Référente : Muriel PRÉVOT-CARPENTIER

Description de l'EC :

L'objectif du cours est de proposer une initiation aux concepts et outils de l'analyse de l'activité située, tels que mobilisés en ergonomie.

Une première partie pose les bases théoriques. Elle commence en resituant le débat qui structure l'étude de la cognition humaine entre approche symbolique et approche située, puis détaille les trois courants fondateurs de la perspective située : l'anthropologie cognitive américaine, la psychologie soviétique d'inspiration historico-socio-culturelle et l'ergonomie francophone de l'activité.

Une seconde partie déploie le cadre méthodologique correspondant. La démarche ergonomique y est exposée, ainsi que les principaux outils de recueil de données (observations, entretiens, verbalisations) et les méthodes d'analyse qui leur sont associées.

Ces apports théoriques et méthodologiques sont ensuite mis en œuvre en situation : les étudiants et étudiantes conduisent, en petits groupes, une étude de terrain dont les étapes sont travaillées progressivement lors de séances de travaux pratiques, individuellement et collectivement.

À l'issue de l'enseignement, l'objectif est que chaque étudiant et étudiante soit en capacité d'observer finement et d'analyser avec précision une activité de travail ou de vie quotidienne.

Bibliographie :

- Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., Kerguelen, A. (2026). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Éditions Octarès.
- Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., Pascal, M. (2007).

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu ou contrôle terminal.

UE17EC3 : Troubles du développement et des apprentissages

Référente : Cécile BOURDAIS

Description de l'EC :

Cet enseignement a pour objectif de présenter l'évolution des différentes façons de considérer les difficultés dans le développement de l'enfant : les « troubles du développement » et « difficultés dans les apprentissages scolaires ». Les regards croisés des sciences humaines (la psychologie, la psychiatrie, mais aussi la sociologie, la philosophie) nous permettront de comprendre les enjeux des classifications de ces « troubles psychologiques » ou des « difficultés scolaires ». Nous étudierons la façon dont ces classifications diagnostiques actuelles sont en lien avec les institutions qui les produisent. Pour cela nous étudierons différentes formes cliniques que peuvent prendre les souffrances psychiques, « troubles » et « difficultés scolaires » emblématiques de notre époque et culture.

Bibliographie :

- Chamak B., (2024), Impact des changements des classifications psychiatriques, et limites des méthodes comportementales, des neurosciences et de la génétique, in L. Sciara et al : *Troubles du neurodéveloppement* ?, Érès, Toulouse, 205-218.
<https://shs-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/troubles-du-neuro-developpement--9782749280813-page-205?lang=fr>
- Giampino C & Vidal C, *Nos enfants sous haute surveillance*, Albin Michel, Paris, 2009.
- Kirkbride et al : (2024) The social determinants of mental health and disorder: evidence, prevention and recommendations, *World Psychiatry* (2024) ; 23, : 58-90. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/wps.21160>
- Perret A, *Deligny, anthropologie politique, Le tacite, l'humain*, Seuil, Paris, 2021.
- Ponnou S, 2020, Hyperactivité / TDAH : trouble scandale, *Le Sociographe*, Champ Social, 2020/4, N°72, pp 79-93.
<https://shs-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/revue-le-sociographe-2020-4-page-79?lang=fr>

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu (exposés, devoir sur table) terminal (devoirs sur table).

Le contrôle continu comprend devoirs sur table et exposés, et le contrôle final un devoir sur table.

UE18- Pratiques professionnelles et de recherche en psychologie

UE18EC1 : Projet Tutoré 1 : construction du projet avec rendu

Référente : Amélie JACQUOT

Description de l'EC :

Le but de cet enseignement est d'initier les étudiants aux démarches méthodologiques qui conditionnent le travail de recherche en psychologie. Dans ce cours, il s'agit de se familiariser avec la méthodologie de la recherche et les différents outils (grilles d'entretien, grilles d'observation, questionnaires, protocoles expérimentaux,, etc...) qui existent en psychologie et saisir leur pertinence en fonction de la démarche, de la thématique et de l'objectif visés.

Pour cela, à travers une thématique de recherche conditionnée par l'enseignant, il s'agit d'établir une revue de littérature récente sur un objet de recherche spécifique, de constituer une problématique et des hypothèses pertinentes, d'élaborer et préparer le matériel de recherche nécessaire pour le projet constitué.

De manière générale, ce premier contact avec la démarche scientifique doit permettre aux étudiants de comprendre et d'éprouver les premières étapes rigoureuses et spécifiques de la mise en place d'un projet de recherche en psychologie.

Il s'agit d'un cours annualisé: le projet est à réaliser au cours des 2 semestres.

Bibliographie :

Lavarde (2008) : Guide méthodologique de la recherche en psychologie, éditions De Boeck

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Evaluation en fin de semestre (dossier)

UE18EC2 : M3P-L3 : Construction de son projet professionnel

Référente : Nathalie ZAJDE

Description de l'EC :

L'objectif de cet E.C. est d'accompagner l'étudiant pour l'amener à déterminer une stratégie d'orientation, à argumenter son projet, et à avoir une vision concrète des futurs métiers possibles par la confrontation de son projet universitaire avec le terrain. L'étudiant est amené à réaliser un travail d'enquête auprès de professionnels, en lien avec son projet et ses questionnements, à confronter cette enquête avec une recherche documentaire sur les métiers, et à faire une analyse réflexive autour de ce travail pour son orientation future. À l'occasion de ce travail, l'étudiant est sensibilisé à la nécessité de s'outiller (établissement d'un réseau professionnel, veille sur les problématiques sociétales actuelles, etc.) pour construire son projet professionnel.

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation : contrôle continu / travaux personnels à rendre

UE19– Posture professionnelle en psychologie

UE19EC1 : Déontologie et éthique en psychologie : fondements et applications

Référent·e·s : Patrick MOLLARET et Muriel PRÉVOT-CARPENTIER

Description de l'EC :

Ce cours propose une exploration approfondie des fondements éthiques et déontologiques qui structurent la pratique psychologique, depuis leurs origines historiques jusqu'à leurs applications contemporaines. En retraçant la naissance des questionnements éthiques liés à l'expérimentation humaine, il pose les bases d'une réflexion critique et rigoureuse. Les étudiant·es y acquièrent une connaissance solide du Code de déontologie des psychologues, texte de référence encadrant l'exercice professionnel.

Le cours examine ensuite les enjeux éthiques propres à la recherche en sciences psychologiques : consentement éclairé, protection des participant·es, intégrité des données, etc. Une attention particulière est portée au fonctionnement des instances régulatrices, telles que les comités

d'éthique d'établissement et les comités de protection des personnes, garants du respect des droits des individus impliqués dans la recherche. La réflexivité scientifique sera également abordée, avec une interrogation sur les mauvaises pratiques de publication et les dérives potentielles du monde académique. Enfin, à travers des cas cliniques et des récits de pratique, le cours confronte les étudiants et étudiantes aux débats et enjeux éthiques et déontologiques concrets rencontrés par les psychologues et ergonomes dans leurs pratiques professionnelles.

Bibliographie :

Bourguignon, O. (2009). *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.

Bourguignon, O. (2013). *Éthique et pratique psychologique. Le respect de la personne à la base du travail du psychologue*. Mont Saint Guibert : Mardaga.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE19EC2 : Méthodologie et techniques de l'entretien de recherche en psychologie

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description de l'EC :

La méthode des entretiens en psychologie est une des principales méthodes de recueil de données qualitatives. Le cours présente les différents types d'entretiens (directif, semi-directif et non directif) ainsi que leurs objectifs et leurs cadres d'utilisation (entretien clinique, neuropsychologique, psychosocial).

Il vise à familiariser les étudiants à cette méthode, ses techniques et ses limites, à travers des exemples de recherches publiés, des projets actuels et des exercices pratiques. Enfin, son évaluation se basera sur un entretien effectué.

Bibliographie :

Mueller, A. E., & Segal, D. L. (2015). Structured versus semistructured versus unstructured interviews. *The encyclopedia of clinical psychology*, 1-7.

Jovchelovitch, S., & Bauer, M. W. (2000). Narrative interviewing. *Qualitative researching with text, image and sound*, 57(74), 858-872.

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE20– Ouvertures 5

UE20EC1 : Tremplin Master

Référentes : Sophie HENRY et Muriel PRÉVOT-CARPENTIER

Description de l'EC :

Ce cours vise à préparer les étudiant·es de L3 psychologie de Paris 8 à anticiper leur candidature sur la plateforme "MonMaster", ou à construire une alternative réaliste en cas de réorientation ou de projet hors master. A l'issue de l'EC, les étudiant·es doivent être en capacités :

- d'identifier les masters cohérents avec leur projet professionnel, leur parcours et leur niveau de compétences ;
- d'apprendre à hiérarchiser leurs candidatures : masters prioritaires, masters complémentaires, formations annexes ou pistes professionnelles ;
- de construire un dossier argumenté : CV, lettre/projet de formation motivé, valorisation du parcours et des expériences (stages, emplois, bénévolats, engagements associatifs et formations complémentaires) ;
- de savoir adapter un avant-projet aux attentes d'un master, d'une formation ou d'une mission professionnelle ;
- de développer une démarche active de veille, notamment en assistant à des conférences, séminaires et colloques (pré-requis de l'EC).

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation : contrôle continu (fondé sur la présence obligatoire à la Journée de Présentation des Masters et sur des rendus d'étape).

Les informations seront données à la prérentrée et sur le Moodle du cours.

UE20EC2 : Anglais pour Psychologues 3

Référent : Centre de langues (CDL) – coordinatrice Audrey BARDIZBANIAN

Description de l'EC :

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du parcours linguistique suivi au cours des deux premières années de licence et vise à accompagner les étudiants vers une mobilisation plus autonome de l'anglais dans des contextes académiques, scientifiques et professionnels liés à la psychologie.

Le cours permet d'élargir et de réinvestir le lexique spécialisé, d'explorer des thématiques issues de différents domaines de la psychologie et de renforcer les compétences de compréhension et de production, à l'écrit comme à l'oral. Il contribue également à développer l'aptitude à analyser et à discuter en anglais de notions et d'enjeux liés à la psychologie, notamment à partir d'articles scientifiques. Certaines structures grammaticales de l'anglais seront enfin revues en contexte, afin d'affiner la maîtrise de la langue et de favoriser une communication claire et précise.

Modalités d'inscription :

L'inscription au cours d'Anglais pour psychologues pour l'année universitaire 2026-2027 se fait directement depuis votre espace Moodle.

Connectez-vous à la plateforme Moodle de l'Université Paris 8 : <https://moodle.univ-paris8.fr>

Puis rendez-vous dans Tableau de bord > Se pré-inscrire > CDL et sélectionnez le cours correspondant à votre niveau de licence (L1, L2 ou L3).

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

Modalités d'évaluation :

La présence à l'ensemble des cours du semestre est obligatoire, les étudiants étant évalués en contrôle continu. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant concerné. Des absences répétées pourront entraîner des conséquences sur l'évaluation et la validation de l'enseignement.

LICENCE 3 – SEMESTRE 6

Semestre 6 - Licence 3					
Code			Volume horaire	Coef	ECTS
UE21 - Fondamentaux 6				6	18
	au choix	UE21 EC1a Raisonement et prise de décision	30	1	4
		UE21 EC1b Processus langagiers			
	UE21 EC2 Neuropsychologie cognitive et fonctionnelle		30	1	4
	UE21 EC3 Analyse du fonctionnement psychopathologique		30	1	4
	UE21 EC4 Projet Tuteuré 2 : réalisation du projet				
UE22 - Méthodes en psychologie et positionnement professionnel				2	6
	UE22 EC1 Analyse de données textuelles et verbales en psychologie : méthodes et applications		15	1	2
	UE22 EC2 Méthodes des tests		15	1	2
	UE22 EC3 Développer ses compétences relationnelles		18	1	2
UE23 - Agir en tant que professionnel de la relation à autrui				3	6
	UE23 EC1 EC Libre		30	1	3
	UE32 EC2 Expérience Pro (suivi de stage)		15	3	3

Description des enseignements du semestre 6

UE21– Fondamentaux en psychologie 6

EC disciplinaire en psychologie cognitive au choix (EC1a ou EC1b)

UE21EC1a : Raisonnement et prise de décision

Référent : Baptiste JACQUET

Description de l'EC :

Bibliographie :

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation :

UE21-EC1b : Processus langagiers

Référente : Sabine GUÉRAUD

Description de l'EC :

Cet enseignement aborde les questions et débats actuels relatifs aux domaines du langage, et plus spécifiquement de l'activité de compréhension de textes en situation de lecture. La question du rôle des mécanismes mnésiques dans l'activité langagière est discutée dans le cadre d'une approche vie entière et ce au regard des travaux récents visant à examiner le développement typique mais également atypique des capacités de compréhension chez l'enfant.

Bibliographie :

- Clarke, P.J, Truelove, E., Hulme, C. & Snowling, M.J. (2013). *Developing Reading Comprehension* . Wiley-Blackwell.
- Ecalte, J., & Magnan, A. (2021). *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*–3e éd. Dunod.
- O'Brien, E. J., Cook, A. E., & Lorch Jr, R. F. (Eds.). (2015). *Inferences during reading*. Cambridge University Press.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / terminal

UE21EC2 : Neuropsychologie cognitive et fonctionnelle

Référentes : Claire VALLAT-AZOUVI et Alexandra ERNST

Description de l'EC :

Cet EC présente les fondements historiques, théoriques et méthodologiques de la neuropsychologie cognitive et fonctionnelle. Il aborde les principales fonctions cognitives – fonctions attentionnelles, fonctions exécutives, fonctions mnésiques, langage, gnosies et praxies– ainsi que les principaux modèles cognitifs et neuropsychologiques qui permettent d'en comprendre le fonctionnement. L'enseignement met l'accent sur les méthodes et outils de la neuropsychologie et sur les apports de la neuropsychologie cognitive et fonctionnelle à la pratique clinique. Des cas cliniques illustrent chacune des notions abordées.

Objectifs principaux :

- Connaître les bases historiques et théoriques de la discipline ;
- Maîtriser les principales méthodes et outils d'évaluation ;
- Comprendre les grandes fonctions cognitives et leurs principaux modèles ;
- Comprendre les apports à la neuropsychologie clinique (illustration des concepts étudiés à partir de quelques cas cliniques).

Pré-requis recommandés : connaissances de base en neuro-anatomie et neurosciences

Bibliographie :

Lechevallier, Eustache, & Viader (2008) : « Traité de neuropsychologie clinique », édition De Boeck – Chapitres 2 à 9

Amieva, Azouvi, Barbeau & Collette (2023): « Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte », 3^e édition De Boeck Solal – Chapitres 3, 6, 11 à 4

Manning (2015) : « La neuropsychologie clinique – 2^e éd. – NP – Approche cognitive », Armand Colin – Chapitres 1 et 2

Site pédagogique, université de McGill: [Le cerveau à tous les niveaux](#)

Techniques et outils des neurosciences : [Fiches du CEA](#)

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle continu / contrôle terminal

UE2IEC3 : Analyse du fonctionnement psychopathologique

Référente : Nathalie ZAJDE

Description de l'EC :

Au travers de l'étude de différents cas cliniques qui ont fait l'objet d'une publication scientifique, l'enseignement abordera les procédés par lesquels des sujets souffrants sont appréhendés comme des « patients » par des professionnels. Ce sera l'occasion d'explicitier les référentiels qui permettent de définir un cas clinique, considérant que ces référentiels varient selon l'époque, la culture et les courants de pensées. On rappellera que ces référentiels, ces concepts sont ceux avec lesquels les thérapeutes ont été formés (formatés), ceux qu'à leur tour ils utilisent pour penser et panser les souffrances de leurs patients. Autrement dit, ces concepts servent également à façonner le patient. Les patients en psychothérapie font l'expérience d'une authentique initiation quand le dispositif est efficace, quand il possède une force d'influence réelle. Constatant qu'il existe une grande variété de dispositifs d'influence psychologique et thérapeutique, on étudiera différentes matrices théoriques à l'origine des définitions de problématiques psychopathologiques ainsi que diverses propositions ontologiques, auxquelles sont rattachées des pratiques psychothérapiques, « sans exclusive ni hiérarchie » – Psychanalyse, TCC, systémique, hypnose, thérapies « traditionnelles », thérapies religieuses etc... Une telle approche permettra de prendre la mesure de la dimension relativiste et constructiviste de la définition d'un cas clinique. L'enseignement se fera sous différentes formes : a) lecture et étude de textes b) visionnage de films documentaires c) présentation de cas suivis par l'enseignant.

Bibliographie :

Grandsard C. « Interpréter ou mettre les patients en situation d'expertise ? » in Tobie Nathan (sous la direction de), *La guerre des psys. Manifeste pour une psychothérapie scientifique*. Les empêcheurs de penser en rond, Seuil, 2006, p. 237-258

Nathan T. *Nous ne sommes pas seuls au monde*. Point Seuil, Paris, 2015.

Nathan T., Zajde N. *Psychothérapie démocratique*, Odile Jacob, Paris, 2012

Pignarre Ph., *Comment la dépression est devenue une épidémie*, La Découverte, Paris, 2001.

Watters E. *Crazy Like Us, a Globalization of the American Psyche*, Free Press, 2010.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : examen terminal sur table.

UE21EC4 : Projet Tuteuré 2 : réalisation du projet

Référente : Amélie JACQUOT

Description de l'EC :

Le but de cet enseignement est d'initier les étudiants aux démarches méthodologiques qui conditionnent le travail de recherche en psychologie. Dans ce cours, il s'agit de se familiariser avec la méthodologie de la recherche et les différents outils (grilles d'entretien, grilles d'observation, questionnaires, protocoles expérimentaux,, etc...) qui existent en psychologie et saisir leur pertinence en fonction de la démarche, de la thématique et de l'objectif visés.

Pour cela, à travers une thématique de recherche conditionnée par l'enseignant, il s'agit d'établir une revue de littérature récente sur un objet de recherche spécifique, de constituer une problématique et des hypothèses pertinentes, d'élaborer et préparer le matériel de recherche nécessaire pour le projet constitué.

De manière générale, ce premier contact avec la démarche scientifique doit permettre aux étudiants de comprendre et d'éprouver les premières étapes rigoureuses et spécifiques de la mise en place d'un projet de recherche en psychologie.

Il s'agit d'un cours annualisé: le projet est à réaliser au cours des 2 semestres.

Bibliographie :

Lavarde (2008) : Guide méthodologique de la recherche en psychologie, éditions De Boeck

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal Evaluation en fin de semestre (dossier + exposé oral)

UE22- Méthodes en psychologie et positionnement professionnel

UE22EC1 : Analyse de données textuelles et verbales en psychologie : méthodes et applications

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description de l'EC :

Ce cours vise à familiariser les étudiants aux différentes approches d'analyse des données textuelles et verbales. A travers des exemples de données issues d'entretiens, de vidéos et de textes (littéraires, journalistiques) les étudiants seront amenés à expérimenter avec différentes questions de recherche et regards analytiques (e.g. approche phénoménologique, discursive, thématique et socio-représentationnelle, narrative).

Bibliographie :

- Potter, J., & Edwards, D. (1996). Discourse analysis. In *Introducing psychological research: Sixty studies that shape psychology* (pp. 419-425). London: Macmillan Education UK.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101.
- Murray, M. (2003). Narrative psychology and narrative analysis.

Assiduité requise : oui ☐ **non** ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE22EC2 : Méthodes des tests

Référente : Louise GOYET

Description de l'EC :

Ce cours vise à offrir un aperçu de la pratique des tests dans divers champs disciplinaires en psychologie. Les étudiants seront amenés à actualiser leurs connaissances théoriques en psychométrie lors des exposés des conférenciers. Préalablement, un rappel des bases théoriques (fidélité, validité, sensibilité/spécificité, etc) sera effectué. Par la suite, les conférenciers viendront décrire la pratique des tests dans quatre champs : développement, clinique, neuropsychologie et sociale.

Bibliographie :

- Bouvard, M., Cottraux, J. (2005). Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et en psychologie. Paris: Masson
- Duarte, S., Dambrun, M., & Guimond, S. (2004). La dominance sociale et les "mythes légitimateurs": Validation d'une version française de l'échelle d'orientation à la dominance sociale [Social dominance and legitimizing myths: Validation of a French form of the Social Dominance Orientation scale]. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 17(4), 97–126.
- Eustache, F., Lechevalier, B. & Viader, F. (2001). *Les méthodes de la neuropsychologie: Séminaire Jean-Louis Signoret*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.eusta.2001.01>
- Houillon, J.-C., & Vanwalleghem, S. (2017). Tests et outils psychométriques. In R. Miljkovitch, F. Morange-Majoux, & E. Sander (Eds), *Traité de psychologie du développement*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS.DOI:[10.1016/B978-2-294-75466-1.00043-1](https://doi.org/10.1016/B978-2-294-75466-1.00043-1)

Assiduité requise : oui ☐ non ☒

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

UE22EC2 : Développer ses compétences relationnelles

Référent·e·s : Marie KOENIG et Thomas VILLEMONTÉIX

Description de l'EC :

Cet enseignement vise à développer les compétences relationnelles nécessaires à l'exercice des métiers de la psychologie ainsi qu'aux interactions universitaires et professionnelles du quotidien. Il mobilise des apports issus de différents courants de la psychologie consacrés à la communication interpersonnelle, à l'écoute active et aux compétences psychosociales.

À partir d'apports théoriques et d'exercices expérientiels, les étudiants seront amenés à identifier leurs modes de fonctionnement relationnel, à développer leurs capacités d'écoute empathique et à renforcer leurs compétences de communication interpersonnelle. Une attention particulière sera portée à l'assertivité, à l'expression des besoins et des limites, à la formulation et à la réception des critiques, au renforcement des relations ainsi qu'à la régulation émotionnelle dans des contextes sensibles. L'enseignement repose principalement sur des mises en situation et des temps de réflexion individuelle et collective permettant aux étudiants d'expérimenter, d'observer et d'analyser leurs pratiques relationnelles dans un cadre pédagogique structuré.

Bibliographie :

- Caridu-Rognant, A.-M., Chaperon, A.-F., & Duchesne, N. (2018). *L'affirmation de soi par le jeu de rôle : en thérapie comportementale et cognitive* (4e éd.). Paris : Dunod.
- Rogers, C. R. (1966). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- Smith, M. J. (1975). *When I Say No, I Feel Guilty*. New York : Bantam Books.
- Wolpe, J. (1975). *Pratique de la thérapie comportementale*. Paris : Masson.

Assiduité requise : oui ☒ non ☐

L'enseignement reposant sur des activités expérientielles et des mises en situation réalisées en groupe, la présence et la participation active des étudiants sont requises.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Réalisation d'un dossier réflexif individuel portant sur le développement des compétences relationnelles au cours du semestre. L'étudiant analysera son fonctionnement relationnel initial, les apprentissages réalisés à partir des exercices et mises en situation, ses points forts et axes de progression, ainsi que les perspectives de transfert de ces compétences dans ses futurs contextes universitaires et professionnels.

UE23– Agir en tant que professionnel de la relation à autrui

UE23EC1 : EC Libre

1. **EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes. Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur : <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>
2. **SOFT SKILLS** – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://ec-libres.univ-paris8.fr/>

UE23EC2 : Expérience Pro (suivi de stage)

Référente : Sophie HENRY

Description de l'EC :

Le cours annuel de suivi de stage, d'une durée de 15 heures, accompagne les étudiant·es dans la recherche, la réalisation et l'analyse de leur stage obligatoire de 110 heures. Celui-ci doit être effectué au sein d'une institution, d'une entreprise, d'une association, d'une structure hospitalière ou de toute autre organisation disposant d'un cadre collectif de travail. Le stage ne peut pas se dérouler auprès d'un professionnel exerçant seul, notamment sous un statut libéral ou indépendant, sans équipe ni structure d'accueil. La présence d'un ou d'une psychologue n'est toutefois pas obligatoire.

Le stage repose principalement sur l'observation active des pratiques professionnelles, du fonctionnement institutionnel et des relations de travail, en mobilisant les acquis de la Licence. Les séances accompagnent les étudiant·es dans la recherche de stage, la définition de leurs objectifs et la préparation de leur arrivée sur le terrain. Elles permettent également de construire des outils d'observation, d'analyser les situations et les difficultés rencontrées, et d'articuler les apports théoriques avec les réalités professionnelles. Les questions éthiques et déontologiques, la confidentialité, la posture du stagiaire et la juste distance professionnelle y sont particulièrement abordées. Des ateliers, des conseils de lecture, des études de situations et des temps de partage d'expériences favorisent la prise de recul et la construction du projet professionnel. Les séances préparent enfin à la rédaction du rapport de stage.

Assiduité requise : oui ☒ **non** ☐

Modalités d'évaluation : La présence à l'ensemble des séances est obligatoire, sans possibilité de dérogation, et constitue un élément à part entière de la validation de cet enseignement. Un rapport de stage nécessaire à la validation de l'EC est à rendre en session 1 ou/et en session 2.

RESTEZ CONNECTÉ·E·S !

Consultez régulièrement votre messagerie Paris 8

C'est là que vous sont envoyées les informations administratives et
pédagogiques importantes et urgentes

Inscription obligatoire sur les différents Moodle de
psychologie :

- Étudiants de **L1** : "Licence 1 psycho - informations générales" - clé Moodle : INFOSCOLL1PSY
- Étudiants de **L2** : "Licence 2 psycho - informations générales" - clé Moodle : INFOSCOLL2PSY
- Étudiants de **L3** : "Licence 3 psycho - informations générales" - clé Moodle : INFOSCOLL3PSY

**Vous trouverez aussi souvent réponse à vos questions
sur le site de l'UFR !**

<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/>

**L'UFR DE PSYCHOLOGIE VOUS
SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE
UNIVERSITAIRE !**



**UFR de
Psychologie**